



DANIEL VÉZINA

# cyberpresse.ca LA PRESSE

**LA PRESSE AU GP D'AUSTRALIE**  
RENCONTRE AVEC  
L'INGÉNIEUR DE VILLENEUVE  
SPORTS PAGE 3



**SLOW FOOD**  
LA RÉVOLUTION  
ACTUEL, PAGE 1

**CHUM**  
Le recteur de l'UdeM met en cause la neutralité de la commission parlementaire

PASCAL BRETON

QUÉBEC – Pendant que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, estime que la commission particulière sur le CHUM n'a pas éclairci les problèmes de sécurité et de coûts à Outremont, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, croit pour sa part que l'exercice a été partial.

Comme des interrogations subsistent, la prudence est de mise dans le choix du projet, a expliqué le ministre Couillard, à la fin de quatre jours de travaux. Il a cependant refusé de se commettre en faveur de l'un ou l'autre des projets, même s'il a semblé afficher au cours des derniers jours un préjugé favorable à Saint-Luc.

« Le principe de précaution est un élément d'analyse important qui doit s'appliquer à tous les aspects de la question », a-t-il déclaré. Il a précisé qu'il « y a des questions essentielles de coûts et de sécurité qui demeurent encore non éclaircies » en ce qui a trait au projet piloté par l'Université de Montréal, à Outremont. Le ministre délégué au Gouvernement en ligne, Henri-François Gautrin, a été plus explicite. « Il y a déjà pas mal de clous dans le cercueil », a-t-il dit.

Sentant le projet du CHUM lui glisser entre les mains, Robert Lacroix, le recteur de l'Université de Montréal, qui pilote le projet à la gare de triage, contenait mal sa colère hier après-midi.

► Voir CHUM en page A6

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
« Je suis pour la grève. »  
— un cégépin

## SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 12
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 12 et 13
Horaire cinéma	ARTS 6 à 8
Horaire télévision	ARTS 2
Loterie	A 7
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	AFFAIRES 8
Petites annonces	AFFAIRES 2 et AFFAIRES 8
Saveurs	ACTUEL 1

## Météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux, maximum -4, minimum -13, plus de détails en page SPORTS 16



**Boeuf canadien** Une résolution est adoptée pour empêcher la levée partielle de l'embargo

# LE SÉNAT AMÉRICAIN MONTRE LES DENTS

ALEXANDRE SIROIS ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

WASHINGTON/OTTAWA – Seconde gifle en l'espace de deux jours pour l'industrie canadienne du boeuf. Le

Sénat américain a voté hier contre la réouverture de la frontière au boeuf canadien, ce qui a poussé Ottawa à envisager un nouvel octroi financier pour les éleveurs. Les sénateurs ont adopté une réso-

lution visant à empêcher la levée partielle de l'embargo, prévue pour le 7 mars par l'administration de George W. Bush. L'initiative de la Maison-Blanche avait été repoussée la veille en raison d'une injonction accordée

par un juge fédéral au Montana. « Ils ont la maladie de la vache folle », a déclaré le sénateur démocrate du Dakota du Nord, Kent Conrad.

► Voir BOEUF en page A6

**Le dernier trophée de l'aviation ?** Steve Fossett réussit son tour du monde



PHOTO AP ©

L'Américain Steve Fossett est devenu le premier pilote à faire le tour du monde en avion en solitaire, sans escale et sans ravitaillement. Il a atterri hier après-midi à son point de départ, l'aéroport de Salina, au Kansas, après un trajet de 37 000 km parcouru en 67 heures. Sur notre photo, Fossett, à bord du *GlobalFlyer*, survole le Grand Canyon, en Arizona. Wiley Post, pionnier de l'aviation, a réalisé le premier tour du monde en solitaire en 1933, mais il lui a fallu plus de sept jours et de nombreuses escales pour l'accomplir.

**Nouvelle requête de récusation contre le commissaire Gomery**

# Chrétien revient à la charge

GILLES TOUPIN ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

Jean Chrétien en a assez. Et Paul Martin aussi. L'ancien premier ministre estime que le commissaire John Gomery a dépassé les bornes et il a demandé hier à la Cour fédérale de l'obliger à se récuser de l'enquête publique qu'il préside.

Le premier ministre Paul Martin, qui n'a guère apprécié la manoeuvre,

a annoncé qu'il se mettra en travers du chemin de Jean Chrétien et qu'il défendra bec et ongles l'intégrité et l'impartialité du juge Gomery devant les tribunaux. M. Martin a créé la commission Gomery sur le scandale des commandites et il entend faire en sorte qu'elle se rende à bon port.

Cette nouvelle charge de Jean Chrétien visant à obtenir la tête du juge Gomery est survenue le jour même où les militants libéraux se réunis-

saient à Ottawa afin de participer à leur premier congrès national depuis les dernières élections. Les proches collaborateurs de Paul Martin souhaitaient profiter de cette réunion de la grande famille libérale pour tourner définitivement la page sur les dernières années de tensions entre les deux camps et refaire l'unité des troupes avant la prochaine bataille électorale. Au lieu de cela, la guerre a repris entre Paul Martin et Jean Chrétien.

« Nous croyons que le commissaire Gomery doit demeurer en poste, a affirmé le premier ministre, que la commission doit continuer de faire son travail et que les Canadiens méritent d'avoir des réponses. »

► Voir GOMERY en page A4

AUTRE TEXTE

Jean Lafleur témoigne en page A4

**Un raid antidrogue tourne au drame en Alberta**

# Quatre agents de la GRC abattus

SARA CHAMPAGNE

Une tragédie sans précédent a frappé la Gendarmerie royale du Canada (GRC) hier vers 10h. Quatre agents ont été tués au cours d'un raid antidrogue en Alberta. La fusillade est survenue dans une ferme près de Rochfort Bridge, à Mayerthorpe, une communauté

rurale de 1700 habitants située au nord-ouest de la province, à environ 130 km d'Edmonton.

Lors d'un point de presse, tenu en soirée hier en Alberta, le numéro un de la GRC, le commissaire Giuliano Zacardelli, visiblement secoué par le drame, a d'abord affirmé qu'il s'agissait d'une journée de travail comme

les autres pour les agents, « mais qu'ils ont dû faire le sacrifice le plus élevé pour un policier, celui de la vie ».

Il a ensuite expliqué que les agents exécutaient un mandat de perquisition au moment du drame.

► Voir ALBERTA en page A6



**LE RETOUR DE MARTHA STEWART**  
Nos informations en page A6 et La Presse Affaires page 3

## L'ALLEMAGNE POUR UNE BOUCHÉE DE PUMPERNICKEL: 315 \$

Profitez de notre vol quotidien sans escale de Montréal à Francfort<sup>1</sup> offert à seulement **315 \$** aller simple. Et dès le 29 mars 2005, nous offrons trois vols sans escale par semaine pour Munich<sup>1</sup> au même tarif exceptionnel. Réservez maintenant!

Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com). Vous pouvez téléphoner à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Obtenez des milles Aéroplan<sup>™</sup> pour chaque vol.



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance<sup>™</sup>. Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Le tarif est basé sur un aller simple et n'est accessible qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Les billets doivent être achetés au plus tard le 12 mars 2005. Départ entre le 29 mars et le 12 mai 2005. Les taxes, les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 205, ne sont pas inclus. L'achat à l'avance peut être requis. Le tarif est sous réserve de l'approbation du gouvernement. Les billets sont non remboursables. Le tarif est en vigueur au moment de la publication et applicable aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours peuvent s'appliquer. Le tarif peut différer selon la date de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz).<sup>™</sup> Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

## ACTUALITÉS

04 03 2005

## COUP D'ŒIL



PHOTO AFP

Des danseurs s'en donnent à cœur joie durant le festival Soleil, fleur, lune qui se tenait à Rome le mois dernier. La troupe célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire de la compagnie Momix, un collectif de danseurs et d'acrobates qui séduisent les auditoires du monde entier avec leur kaléidoscope d'images, d'effets spéciaux et d'éclairages ingénieux. Les œuvres sont de Moses Pendleton.

## INSOLITE

## Tu te laves sinon...

Une Iranienne demande le divorce parce que son mari ne s'est pas lavé depuis plus d'un an. « Mon mari dit qu'il n'aime pas beaucoup l'eau et ne veut pas prendre de douche (...) Il ne se lave même pas la figure quand il se lève le matin », a déclaré devant un tribunal Mina, âgée de 36 ans, citée par le journal d'État iranien. Quand le couple s'est uni il y a huit ans, son mari avait l'obsession de la propreté. « Il prenait des douches qui duraient des heures, trois fois par jour, et il se lavait les mains tout le temps », a expliqué Mina. « Et tout d'un coup, tout a changé (...) Aujourd'hui personne, ni moi, ni mes enfants, ni ses collègues ne peuvent plus le supporter. » Le divorce reste un processus difficile pour les femmes en Iran, celles-ci devant généralement prouver que leur mari les a négligées financièrement ou sexuellement, ou qu'il est dépendant à la drogue ou encore qu'il est violent.

## Interdit aux poids lourds

« Stop! Une personne à la fois ! » Des policiers suédois devront se mettre au régime : un nouveau portique de sécurité interdit l'accès au quartier général de la police nationale à toute personne en surpoids. Le portique autorise le passage d'une seule personne à la fois. Mais cette nouvelle entrée a embarrassé plus d'un officier un peu trop corpulent : ceux qui pèsent plus de 105 kg sont accueillis par une voix enregistrée qui leur lance un tonitruant « Stop ! Une personne à la fois ! ». Il leur est alors impossible d'entrer dans le bâtiment. La machine avait au départ été réglée pour laisser entrer les personnes pesant jusqu'à 160 kg. L'erreur sera réglée sous peu. Par un régime sévère ?

## SANTÉ

## Pour opérer, suivez le guide

Un guide destiné aux chirurgiens qui devrait leur éviter de se tromper sur l'endroit à opérer a été publié mercredi en Grande-Bretagne. Rédigé par le service de santé public britannique et l'Académie royale de chirurgie, on y trouve des conseils sur, quand et comment noter une marque sur la bonne partie du corps à opérer. Si les chirurgiens font toujours une marque à l'endroit de la future opération, les pratiques diffèrent et peuvent entraîner des erreurs. Un bilan des plaintes effectuées auprès de l'Union de défense médicale entre 1990 et 2003 révèle que 306 cas sont la conséquence d'opérations mal faites. Près de 40% de ces plaintes font suite à des opérations pratiquées au mauvais endroit, notamment en chirurgie dentaire, où c'est la mauvaise dent qui a été arrachée.

PHOTO EYE ASSOCIATES

## CHIFFRE DU JOUR

276 millions

Le nombre d'armes à feu en circulation aux États-Unis, incluant celles de la police et des militaires. C'est presque une par habitant ! Au Canada, on estime leur nombre à 8 millions. L'Union européenne en compte 67 millions. Il y en aurait 48 millions en Inde et 30 millions en Chine. En Afrique subsaharienne, où les conflits armés sont endémiques, il y a 29 millions d'armes légères, dont 23 millions aux mains des civils.

Textes : Marie-Andrée Amiot et François Berger  
Sources : AP, World Watch Institute  
Pour joindre la coordonnatrice : marie-andree.amiot@lapresse.ca

## GRÈVE ÉTUDIANTE



PHOTO RICHARD LEFFEVRE. COLLABORATION SPÉCIALE

Les manifestants venaient de Sherbrooke, mais aussi de Montréal, Québec, et d'aussi loin que Matane.

## Bruyante manif à Sherbrooke

GENEVIÈVE SIMARD-TOZZI  
LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Ceux qui croient que les étudiants qui votent pour une grève ne pensent qu'à avoir congé de cours devront revoir leur position. Quelque 3000 étudiants de partout au Québec ont participé à une manifestation de grande ampleur dans les rues de Sherbrooke hier après-midi pour protester contre la réforme du régime des prêts et bourses et les coupes de 103 millions.

À l'invitation de la Coalition de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), des milliers de jeunes étudiants de Sherbrooke, mais aussi de Montréal, de Québec et d'aussi loin que Matane, ont défilé festivement et pacifiquement du collège de Sherbrooke au bureau de circonscription de Jean Charest, rue King Ouest.

## Une idée commune

Le coup d'envoi de la marche s'est donné à 14h30. Plusieurs avaient apporté des tam-tam pour rythmer la marche, d'autres avaient revêtu des capes rouges, symbole des étudiants dans le rouge financièrement, d'autres encore portaient des cercueils où l'éducation gisait, morte.

Et tous disaient savoir pourquoi ils marchaient. « Oui, nous manifestons pour les coupes de 103 millions, mais ce que nous demandons, c'est l'abolition complète de

la réforme, pas seulement un réinvestissement », a expliqué Philippe Fortier-Charette, secrétaire de l'Association des étudiants du collège de Sherbrooke.

« Si nous militons si farouchement, c'est parce que c'est important pour les jeunes à venir, pas juste pour nous », a résumé Mélissa Cardinal, étudiante à l'UQAM.

Même certains représentants de cégeps qui ont voté contre la grève étaient présents pour appuyer leurs

Plusieurs avaient apporté des tam-tam pour rythmer la marche, d'autres avaient revêtu des capes rouges, symbole des étudiants dans le rouge financièrement.

collègues. « En fait, c'est d'autant plus important que nous avons refusé le vote de grève. Nous tenons à montrer que nous sommes solidaires tout de même », a indiqué Vincent Ouellet-Jovin du cégep Lévis-Lauzon.

## Première manifestation nationale

Il s'agissait là de la première grande manifestation nationale depuis que la grève générale illimitée a été déclenchée dans un grand nombre d'établissements d'études collégiales ou universitaires jeudi dernier.

« Un événement comme celui-ci

permet de nous rassembler et de mobiliser les étudiants. Les gens doivent se rendre compte que c'est notre société qui est en jeu », d'expliquer Xavier Lafrance de la CASSEE qui s'est dit très satisfait, à l'issue de la manifestation, de voir qu'il n'y avait eu aucune violence ni de la part des manifestants ni de la part des policiers.

Il faut dire que pour un nombre aussi important de manifestants, le grabege a été presque inexistant.

Ce n'est qu'à l'arrivée au bureau de Jean Charest, vers 17h30, que les esprits de quelques étudiants se sont échauffés. Une trentaine d'entre eux ont réussi à repousser les barrières de sécurité un peu trop près des forces policières, présentes en très grand nombre.

Ils ont été rapidement rappelés à l'ordre par les milliers d'autres manifestants qui leur lançaient un appel au pacifisme. « Ce ne sont que quelques individus, mais je pense qu'ils sont mieux de laisser faire, estimait Geoffroy Bruneau, étudiant à l'Université de Sherbrooke. Notre message est clair. Ce n'est pas le temps de se mettre la population à dos. »

Le premier ministre Jean Charest était absent de son bureau, puisqu'il est présentement à Bruxelles. Les dirigeants de la CASSEE ont cependant eu la confirmation qu'ils allaient rencontrer le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier le 9 mars.

## Une longue grève pourrait avoir de lourdes conséquences

HUGO MEUNIER

Les élèves en techniques, en fin de programme, en stage ou qui doivent compter sur un emploi d'été ont le plus à perdre d'une grève qui s'éternise. Une grève qui traîne en longueur entraîne bien sûr des conséquences pour les étudiants.

Au cégep, le ministère de l'Éducation oblige les établissements à donner 82 jours de cours par trimestre.

Puisque le ministre a indiqué que chaque jour de grève sera repris, qu'arriverait-il si le trimestre débordait au-delà des 82 jours ? « Théoriquement, la session est annulée », indique le porte-parole de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Pier-André Bouchard.

Par chance pour les étudiants, l'annulation d'un trimestre en raison d'une grève n'est jamais arrivée au Québec. « Je ne vois pas comment un trimestre peut être annulé. Chaque cégep organise la reprise des cours comme elle l'entend », souligne pour sa part la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Julie Bouchard.

Selon la FECQ, le milieu des affaires a besoin des étudiants pour combler des emplois. Les professeurs sont également régis par une convention collective, en vigueur jusqu'au 15 juin. Pour ces raisons, les institutions préfèrent trouver des compromis après la grève. « Le

ministre passerait une loi spéciale pour que les étudiants aient leurs cours de manière plus intensive », explique Pier-André Bouchard.

Les effets pervers d'une longue grève se feraient surtout sentir au détriment des collégiens, croit-il.

Un opinion que partage le directeur du service à la vie étudiante au cégep André-Laurendeau, Jean-Claude Tremblay. « Ça retarderait les emplois d'été, entraînerait des pertes d'argent ou des délais chez les finissants en techniques, avant d'entrer sur le marché du travail », énumère-t-il.

Dans le secteur général, une grève qui s'éternise pourrait avoir un impact néfaste sur l'entrée à l'université, ajoute M. Tremblay.

Le cégep André-Laurendeau fait partie des nombreux établissements dont les élèves devront prendre une décision au sujet de la grève cette semaine.

Aux yeux de la direction du cégep Saint-Laurent, une grève prolongée pourrait avoir pour effet de repousser le trimestre d'hiver à l'automne. Un communiqué publié le 26 février met en garde les élèves à ce sujet. La direction menace de « finir la prestation des cours le 15 juin et reprendre la session d'hiver 2005 à compter du 18 août et démarrer celle d'automne plus tard », peut-on lire.

## Compromis

Une longue grève n'inquiète pas la direction de l'Association des

## LES CÉGEPS EN GRÈVE

Membres de la FECQ : Édouard-Montpetit, Rosemont, Saint-Félicien et Baie-Comeau.

Membres de la ASSEE : Lionel-Groulx, Saint-Laurent, Sherbrooke et Matane.

Indépendants : Lanaudière, Maisonneuve, Montmorency, Valleyfield, Vieux-Montréal, Marie-Victorin, Granby, Haute-Yamaska.  
Allégeance inconnue : Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jérôme.

étudiantes et étudiants de la faculté des sciences de l'éducation (ADEE-SE) de l'Université du Québec à Montréal, où 5000 étudiants ont débrayé. « L'enseignant n'a pas le droit de pénaliser l'étudiant en grève », assure Maxime Cormier, vice-président aux affaires financières et administratives.

Au retour en classe, les étudiants pourront s'entendre avec les professeurs grâce à des contrats d'évaluation distribués chaque trimestre. « On va trouver des compromis et trouver une autre façon de pondérer », résume M. Cormier.

Selon lui, les opposants à la grève sont surtout les étudiants en fin d'année, en stage ou aux cycles supérieurs.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

« On se fait traiter de bébés gâtés, ça ne fait qu'alimenter la grogne », a déploré la présidente de la FECQ, Julie Bouchard.

## La Fédération étudiante collégiale entre dans le bal

# 10 000 de plus à la rue

HUGO MEUNIER

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a décidé d'emboîter le pas au mouvement en cours en lançant hier à ses membres un appel de grève générale illimitée. Quelque 10 000 d'entre eux ont aussitôt rejoint les milliers de grévistes qui manifestent dans la rue depuis le 24 février.

La FECQ a profité d'un point de presse pour tendre la main à ses 50 000 autres membres partout dans la province.

Les trois premiers cégeps affiliés à la FECQ à ouvrir le bal sont Baie-Comeau, Édouard-Montpetit et Rosemont.

L'état-major de la FECQ s'est réjoui des votes massifs en faveur de la grève parmi ces institutions. À Rosemont, les élèves ont voté à 84 % en faveur de la grève, tandis qu'à Édouard-Montpetit, l'adhésion était de 77 %. Le cégep de Baie-Comeau a pour sa part entériné le vote de grève à 57 %.

La FECQ est convaincue que le mouvement s'élargira dans les prochains jours. Des votes de grève se tiendront en effet dans 13 des 18 cégeps affiliés.

La FECQ a aussi profité de l'occasion pour lancer un ultimatum au ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, lui enjoignant d'annuler les coupes de 103 millions dans le programme de prêts et bourses.

La FECQ digère mal l'indifférence du gouvernement dans ce dossier, ce qui amène de plus en plus d'étudiants à descendre dans la rue. « En plus, on se fait traiter de bébés gâtés, ça ne fait qu'alimenter la grogne », a déploré la présidente de la FECQ, Julie Bouchard, en référence aux récents propos du premier ministre Jean Charest à l'effet que les étudiants Québécois étaient « les mieux traités au monde ».

Le dernier appel à la grève lancé par la FECQ remonte à 1996. « On utilise cette avenue seulement en état d'urgence », a précisé M<sup>me</sup> Bouchard.

Dans sa démarche, la présidente dit bénéficier de l'appui de la Fédération universitaire étudiante du Québec (FEUQ).

### La FEUQ solidaire

Solidaire au mouvement de grève, la FEUQ refuse cependant de

lancer l'appel à la grève générale. « On encourage les gens à se doter de mandats de grève », a indiqué hier le porte-parole de la FEUQ, Pier-André Bouchard.

La FEUQ attend une réponse du gouvernement depuis sa rencontre avec le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier, la semaine dernière. « C'est clair qu'on com-

## Les trois premiers cégeps affiliés à la FECQ à ouvrir le bal sont Baie-Comeau, Édouard-Montpetit et Rosemont.

mence à s'impatienter », a avoué le porte-parole de la FEUQ.

On ignore si les 170 000 membres de la FEUQ se mettront en marche aux côtés des grévistes.

Pour des raisons stratégiques, la FECQ a retardé sa participation au mouvement de grève déclenché le 24 février par la Coalition de l'association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (CASSEE), regroupant des cégepiens et

des étudiants. « La grève est envisagée depuis un bon bout de temps, et le mois de mars, à l'aube du dépôt du budget provincial, s'est avéré la meilleure stratégie », a expliqué Julie Bouchard.

Actuellement, les élèves d'une quinzaine de cégeps sont déjà dans la rue. Certains ont rejoint la CASSEE, plusieurs sont indépendants.

### Journée macaroni

La FECQ a dévoilé son plan d'action, qui prévoit notamment une manifestation nationale à Montréal le 16 mars et une journée macaroni au fromage.

La présidente de la FECQ n'exclut pas des actions conjointes avec la CASSEE.

Plus radicale, la CASSEE revendique, en plus du remboursement des 103 millions, la gratuité scolaire et l'éradication de l'endettement étudiant.

Pour mieux resserrer l'étau sur le gouvernement, la FECQ veut éviter la discorde entre les regroupements étudiants. « On trouve légitime les revendications de la CASSEE, mais pour la campagne,

## LES FORCES EN PRÉSENCE

**FEUQ** : 170 000 étudiants. Quelque 8000 de leurs membres sont présentement en grève, mais les représentants de la fédération refusent pour l'instant d'appeler à la grève générale illimitée.

**CASSEE** : 40 000 membres, dont les 20 000 membres permanents de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante élargie (ASSEE). Le reste des étudiants s'est joint à la coalition.

**FECQ** : 60 000 membres, dont 10 000 officiellement en grève, issus de trois cégeps. Plusieurs votes de grève se tiendront dans la plupart des cégeps affiliés à la fédération dans les prochains jours.

on se concentre sur les 103 millions », a précisé M<sup>me</sup> Bouchard.

Si les cégepiens de la FECQ votent massivement pour la grève dans les prochains jours, le nombre de grévistes pourrait rapidement dépasser le cap des 10 000.

# Le ministre Fournier ne comprend pas

## « C'est au Québec que les étudiants sont les plus favorisés au Canada »

HUGO MEUNIER

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, ne comprend pas pourquoi les étudiants « les plus favorisés au Canada » ont décidé de descendre dans la rue pour une période indéterminée, au risque de « perdre leur session ».

En point de presse hier dans ses bureaux de Montréal, le nouveau titulaire de l'Éducation réagissait au mouvement de contestation qui se répand comme une traînée de poudre dans la province.

Même s'il reconnaît la légitimité de leurs revendications, le ministre accepte mal les moyens pris par les étudiants pour parvenir à leurs fins. « J'ai entendu les doléances des étudiants, mais je ne suis pas prêt à reconnaître le droit à la grève illimitée », a prévenu le ministre.

Quelques jours après son chef, le ministre en a rajouté sur la condition des étudiants québécois. « C'est au Québec que les étudiants sont les plus favorisés au Canada et c'est ici qu'on fait la grève », a-t-il déploré.

Lundi, le premier ministre Jean Charest s'était attiré les foudres des étudiants après les avoir qualifiés de « mieux traités au monde ».

Les regroupements étudiants avaient vivement démenti l'affirma-

tion du chef libéral, en expliquant que les droits de scolarité étaient nuls dans plusieurs pays européens.

### Chaque jour repris

Le ministre a averti les étudiants que chaque journée de grève sera reprise. S'il dit comprendre que les jeunes fassent la grève une journée ou deux, il estime que les étudiants risquent gros en s'aventurant dans la rue pour une période indéterminée.

## « J'ai entendu les doléances des étudiants, mais je ne suis pas prêt à reconnaître le droit à la grève illimitée. »

« Je ne peux pas comprendre que les étudiants veulent perdre leur session », a-t-il lancé.

M. Fournier ne peut pour le moment évaluer les conséquences d'une grève prolongée.

Aucun trimestre n'a jamais été annulé en raison d'une grève dans le passé.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) n'a pas perdu de temps pour dénoncer les propos du

ministre Fournier. « On trouve déplorable qu'il arrive avec des menaces au lieu de solutions », a affirmé hier en soirée la présidente, Julie Bouchard.

Selon elle, le système scolaire québécois ne se compare pas avec celui des autres provinces. « Si on se donne les moyens de faciliter l'accès aux études supérieures, c'est profitable à tout le monde », a-t-elle expliqué.

### Les grands perdants

Selon le ministre de l'Éducation, les grands perdants de la grève risquent fort d'être les contribuables.

Selon ses données, les contribuables allongent 13 000 \$ pour chaque étudiant québécois. « Il faut éviter que cette grève devienne une perte sèche pour les contribuables », a prévenu le ministre.

M. Fournier s'est par ailleurs défendu d'employer un ton paternaliste à l'endroit des étudiants. « Ce n'est pas paternaliste de dire que les contribuables québécois sont ceux qui mettent le plus d'efforts et d'argent au Canada pour les étudiants », a-t-il expliqué. M. Fournier a l'intention de poursuivre le dialogue avec les regroupements étudiants avant le dépôt du prochain budget.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Quelques jours après son chef Jean Charest (à gauche), le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier en a rajouté sur la condition des étudiants québécois : « C'est au Québec que les étudiants sont les plus favorisés au Canada et c'est ici qu'on fait la grève. »

## POLITIQUE

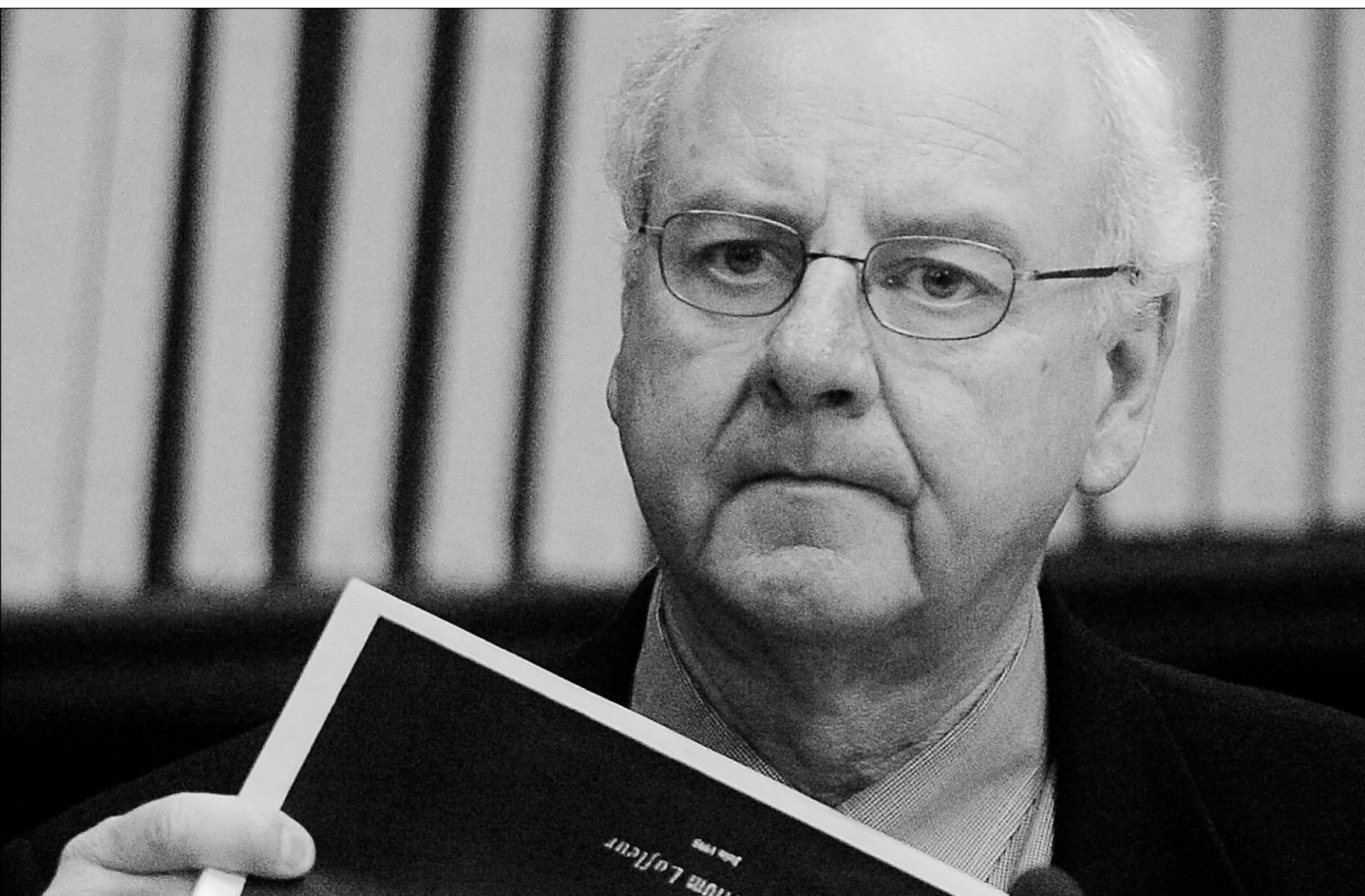


PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Au quatrième jour de son audience devant la commission Gomery, Jean Lafleur n'avait semble-t-il pas retrouvé la mémoire concernant l'octroi et la facturation de contrats tous aussi étonnants les uns que les autres.

## 250 000 \$ volatilisés dans des circonstances abracadabrant

Jean Lafleur fournit des explications nébuleuses à des contrats éminemment lucratifs

GILLES TOUPIN

Dans le cadre d'un projet pour le lancement dans diverses villes canadiennes d'une série de timbres de Postes Canada consacrés à la série du siècle de 1972 entre le Canada et l'URSS, 250 000 \$ versés à Lafleur Communication Marketing se sont volatilisés.

Où est passé cet argent? Jean Lafleur affirmait ne pas le savoir, hier, à la commission Gomery.

Le procureur de la commission, Guy Cournoyer, qui interrogeait l'ancien président de l'agence, a cependant suggéré au témoin qu'il avait peut-être gardé cet argent.

« Voyons donc, s'est indigné l'homme d'affaires. Franchement... Je n'aurais pas gardé 250 000 \$ pour... Non. »

L'histoire est abracadabrante. Jean Lafleur a obtenu de Postes Canada le contrat pour organiser le lancement des timbres dans six villes canadiennes. Il a reçu 437 583 \$ de la société d'État pour ses services.

L'ennui, a révélé hier la commission d'enquête sur le programme de commandites, c'est que Jean Lafleur a simultanément fait une demande de 250 000 \$ au ministère des Travaux publics, sans en parler à Postes Canada, pour le projet de la société d'État.

En tout et pour tout, avec les frais de gestion et les commissions, Lafleur

Communication Marketing a reçu de Travaux publics la somme de 331 000 \$.

« On vous pose ces questions, a lancé M<sup>e</sup> Cournoyer au témoin, parce que Postes Canada a témoigné n'avoir jamais reçu cette somme. » Quant au ministère des Travaux publics, il a confirmé avoir versé cette somme à l'agence de M. Lafleur.

Jean Lafleur a avancé, en guise d'explication, qu'il était possible que des crédits équivalents aient été consentis à Postes Canada dans d'autres dossiers. Il n'a pu cependant prouver ce qu'il avançait à l'aide de documents, un point sur lequel a insisté M<sup>e</sup> Cournoyer.

« On cherche, a répondu Jean Lafleur. La seule hypothèse que je peux avancer, c'est que je n'ai pas gardé cet argent. »

### Contrats étonnants...

Après un marathon de quatre jours devant le commissaire Gomery, Jean Lafleur devra revenir lundi pour s'expliquer sur d'autres contrats éminemment lucratifs dont il a bénéficié afin d'accroître la visibilité du gouvernement fédéral au Québec après la quasi-victoire du OUI lors du référendum de 1995. Beaucoup de ces contrats ont été réalisés à la suite de simples ententes verbales avec Chuck Guité, le responsable des comman-

tes au ministère des Travaux publics, et avec très peu de documents à l'appui. M. Lafleur facturait abondamment Travaux publics pour ses services, exigeant jusqu'à 275 \$ de l'heure pour lui-même.

Dans l'un de ces contrats, qui visait la distribution de 15 000 exemplaires aux écoliers de l'*Encyclopédie du Canada*, M. Lafleur n'a pu expliquer hier avec précision le travail qu'il avait accompli pour récolter une commission de 144 000 \$ en 1999 et 2000. « Quand le contrat précise que vous avez droit à une commission pour gérer un projet, même si vous faites beaucoup de travail, peu de travail ou un travail extraordinaire, ce sont les règles du gouvernement », a-t-il plaidé.

Dans un autre projet, dont l'objectif était de placer des symboles fédéralistes au Stade olympique lors des parties des Expos, Lafleur a facturé 394 000 \$ en 1996, alors qu'il a utilisé les mêmes bannières qu'en 1995, année où il avait facturé seulement 130 000 \$. « C'est une question de créativité, de talent, d'expérience et d'expertise », a répondu l'homme d'affaires en guise d'explication.

### Une « commission méritée »

La fameuse série télévisée sur Maurice Richard a aussi donné lieu à des échanges étonnants entre M. Lafleur

et le procureur de la vérificatrice générale, Richard Deardon. Ce dernier a tenté de se faire expliquer par le témoin comment il pouvait justifier avoir touché une commission de 112 500 \$ simplement pour avoir transmis à VIA Rail un chèque de 750 000 \$. M<sup>e</sup> Deardon a fait dire à M. Lafleur hier qu'il n'avait pas de contrats avec l'Information essentielle, la maison qui a produit la série, et que son contrat avec le service de Chuck Guité à Travaux publics avait été signé quelques mois après la tenue du gala de lancement de la série télévisée à l'automne 1999. M. Lafleur a soutenu avoir eu une entente verbale avec M. Guité.

M<sup>e</sup> Deardon et le commissaire Gomery ont tenté à plusieurs reprises de faire dire à M. Lafleur quel rôle son agence avait joué dans la production de la série *Maurice Richard*. Ce fut en vain. M. Lafleur a témoigné qu'il avait été l'artisan de la rencontre entre Robert Guy Scully, le producteur, et M. LeFrançois, le PDG de VIA Rail, qui fut l'un des commanditaires de cette série. Il a affirmé que sans cette rencontre, jamais la série n'aurait vu le jour. « Ce que je dis, a-t-il lancé, c'est que cette commission pour mon agence est largement méritée pour le rôle de la mise en place de M. Scully et M. LeFrançois. »

## Chrétien revient à la charge

GOMERY

suite de la page A1

« C'est la position que nous avons défendue devant la commission et c'est la position que nous défendrons si besoin est devant les tribunaux », ajouté M. Martin.

Jean Chrétien a de son côté une tout autre opinion de la commission Gomery. La « goutte qui a fait déborder le vase », a confié à *La Presse* hier matin un proche de l'ancien premier ministre, c'est une intervention musclée lundi dernier du commissaire Gomery lors du rappel devant la commission du greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb. Le procureur de la commission, Bernard Roy, a tenté de savoir pourquoi M. Himelfarb n'a pas informé M. Chrétien, à l'époque, du contenu des ébauches du rapport de la vérificatrice générale sur les commandites. Le greffier a alors expliqué que M. Chrétien ne voulait jamais qu'on l'informe d'un rapport de ce genre avant qu'il ne soit final et que lui-même a accepté cette politique.

« Il y a une sorte de conspiration du silence, n'est-ce pas? Entre vous deux? » a alors demandé le commissaire.

Ces propos ont exaspéré l'ancien premier ministre, qui a la conviction que le juge Gomery a déjà tiré des conclusions sur son enquête

avant d'avoir entendu toute la preuve. Hier, les avocats David Scott et Peter Doody ont fait valoir au nom de M. Chrétien devant la Cour fédérale à Ottawa qu'il y avait « appréhension raisonnable de préjugé de la part du commissaire » et que cela privait les parties de leur droit à des « procédures équitables ».

M<sup>e</sup> Jean-Sébastien Gallant, autre avocat de Jean Chrétien, a déclaré dans les couloirs de la commission Gomery à Montréal que M. Chrétien était préoccupé depuis janvier par la façon dont le juge menait l'enquête. M<sup>e</sup> Gallant a expliqué notamment que le rappel du greffier Alex Himelfarb devant le commissaire « pour tester la crédibilité de M. Chrétien » pouvait faire croire, dans l'opinion publique, que M. Chrétien avait menti. « M. Chrétien n'a pas menti, a dit M<sup>e</sup> Gallant. Il n'y a aucune preuve. »

M<sup>e</sup> Gallant a cependant reconnu que le commissaire n'avait pas affirmé catégoriquement lundi dernier que MM. Chrétien et Himelfarb avaient participé à une « conspiration du silence ». « C'est une suggestion, quand même, que le commissaire a faite », a-t-il dit aux journalistes.

### Les audiences seront achevées avant que la décision soit rendue

Par ailleurs, la Commission d'enquête sur le programme de

commandites n'avait pas été avertie hier matin par les avocats de Jean Chrétien des procédures entamées par leur client devant la Cour fédérale. Elle a appris la nouvelle par la télévision sans même avoir reçu une copie de la requête de l'ancien premier ministre.

Lors de la pause du midi hier, le juge Gomery, tout souriant, a lancé aux journalistes en quittant pour le déjeuner : « Je vais continuer à faire mon travail ! »

« Pour nous, a commenté plus tard le porte-parole de la commission, François Perreault, cette requête n'est pas une surprise, compte tenu de ce que M<sup>e</sup> Scott a dit à Ottawa au mois de février lorsqu'il a déclaré qu'il examinerait toutes les avenues possibles. »

Le commissaire venait tout juste de rejeter, le 1<sup>er</sup> février, une motion de récusation présentée par Jean Chrétien.

Il faudra au moins 60 jours pour que les parties puissent déposer la preuve devant la Cour fédérale. Par la suite, il faudra encore 30 jours pour le dépôt du factum. La Cour fédérale est par la suite maître du calendrier des audiences. Avant qu'elle ne rende sa décision, la commission aura terminé depuis longtemps ses audiences publiques et elle aura déjà entamé la phase qui mènera à la rédaction du rapport final.

### Chrétien à l'attaque

11 janvier 2005

L'avocat David Scott, qui représente M. Chrétien, demande au commissaire Gomery des explications sur des déclarations qu'il a faites aux journaux, affirmant qu'il y avait dans ces déclarations « une appréhension raisonnable de préjugé » à propos des conclusions de l'enquête.

31 janvier 2005

Les avocats de M. Chrétien présentent une motion au commissaire afin qu'il se désiste de l'enquête publique, encore là en raison d'« une appréhension raisonnable de préjugé ». Le gouvernement Martin soutient Gomery.

1<sup>er</sup> février 2005

Le commissaire rejette la motion, reconnaissant cependant qu'il a commis une erreur en accordant des entrevues. Il soutient qu'il n'a pas déjà fait son lit quant aux conclusions de l'enquête.

28 février 2005

Le commissaire Gomery demande au greffier du Conseil privé, Alex Himelfarb, s'il n'est pas partie prenante d'une « sorte de conspiration du silence » entre lui et Jean Chrétien.

3 mars 2005

Jean Chrétien dépose une requête en Cour fédérale afin d'obliger le commissaire à se récuser.

## Martin accueilli en héros par ses militants

Ses positions sur le bouclier antimissile et le mariage gai applaudies au congrès du PLC

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – À son arrivée au congrès biennal du Parti libéral, le premier ministre Martin a été accueilli en véritable héros par les jeunes militants de son parti et par la commission des femmes, qui ont vivement applaudi ses positions sur le mariage gai et le bouclier antimissile.

En effet, M. Martin a profité de l'ouverture de ce congrès, qui durera quatre jours dans la capitale fédérale, pour participer à différentes assemblées et pour échanger avec ses militants.

Ces rencontres ont pris les allures d'une véritable lune de miel puisque les membres de l'aile jeunesse de son parti et la commission des femmes, de farouches opposants à la participation du Canada au bouclier antimissile, ont visiblement apprécié la décision du premier ministre de ne pas marcher dans la main avec les Américains dans ce projet.

Les tensions qui persistent depuis entre le Canada et les États-Unis n'ont visiblement pas ébranlé les jeunes libéraux. La preuve, la majorité de ceux qui ont pris la parole devant le premier ministre ont réitéré leur appui à cette décision.

« J'aimerais présenter aujourd'hui une motion de félicitations pour le premier ministre sur sa position audacieuse dans le dossier du bouclier antimissile », a déclaré Pascal Dessurault, un jeune militant.

« Nous sommes très fiers de lui », a-t-il ajouté sous les chauds applaudissements de la foule.

La commission des femmes et celle des aînés ont également tenu à souligner le travail du premier ministre en ce sens.

De son côté, M. Martin a rappelé que le Canada pouvait lui-même assumer la protection de ses frontières. Ainsi, il en a profité pour justifier l'importante hausse des dépenses militaires dans le budget afin que le Canada puisse soutenir ses efforts de maintien de la paix dans plusieurs pays.

### Mariages gays

La question des mariages entre conjoints de même sexe a également refait surface.

En faveur du projet de loi du ministre de la Justice Irwin Cotler, qui vise à permettre aux homosexuels d'accéder au mariage, l'aile jeunesse du Parti libéral a fortement encouragé le premier ministre à aller de l'avant. Pour faire connaître leur position, plusieurs d'entre eux ont même distribué des macarons affichant *It's the Charter, stupid!*.

Longuement ovationné pour son initiative destinée à protéger les droits des minorités, le premier ministre a une fois de plus réitéré l'importance de la Charte des droits et libertés.

« Un premier ministre ne doit pas choisir les droits qu'il défend, a déclaré M. Martin devant un auditoire de jeunes conquis. La responsabilité d'un premier ministre est de défendre les droits de toutes les minorités. »

L'épineuse question devrait toutefois soulever des débats houleux au cours de la fin de semaine. Les jeunes, qui ont participé hier à une marche d'appui au mariage gai en compagnie du ministre Cotler, présenteront une résolution recommandant « vivement au gouvernement du Canada de continuer à soutenir la législation sur le mariage civil qui reconnaîtra l'égalité des droits de tous les Canadiens ».

Un point de vue que ne partage pas la commission des aînés. Bien qu'ils n'aient pas abordé la question lors de leur rencontre avec le premier ministre, ils ont bien l'intention de présenter une résolution pour préserver la définition traditionnelle du mariage.

Le congrès biennal, qui accueille près de 2500 militants, se poursuivra jusqu'à dimanche.

Rapport du coroner sur trois décès en escalade

# La formation des grimpeurs et des moniteurs est déficiente

SARA CHAMPAGNE

Si l'escalade attire de plus en plus d'adeptes — environ 40 000 au Québec — la formation des grimpeurs et des moniteurs reste déficiente. Sans un solide cran d'arrêt, les accidents risquent de se multiplier, prévient le Bureau du coroner de Québec.

« Il est impératif de responsabiliser les adeptes de l'escalade », a résumé la coroner Catherine Rudel-Tessier, en déposant hier les recommandations de son enquête sur la mort de trois grimpeurs en 2001 et 2002.

Triste constat : 13 personnes ont perdu la vie depuis 1989, sans compter l'accident tragique d'hier dans Charlevoix qui a coûté la vie à un jeune homme (voir autre texte). La moyenne d'âge des victimes est d'environ 25 ans.

En 2001, Alexandre Adam, 21 ans, s'était inscrit à un cours de descente. Au mois de juin, il s'est rendu au mont Orford et s'est porté volontaire pour la première descente. Le joint de la sangle à laquelle il était suspendu a cédé, précipitant le jeune homme en bas d'une falaise d'environ 15 mètres.

Lucie Poirier, 32 ans, et Jacques Veillette, 43 ans, ont eux aussi connu un triste sort en se rendant à « la ceinture noire » de l'escalade au Québec, la falaise du Cap-Trinité. Tous deux avaient prévu passer la nuit à flanc de montagne dans une plate-forme de bivouac empruntée à un ami. Selon l'enquête, leur manque d'expérience à manipuler ce type de matériel et leur manque de compétences techniques ont entraîné leur chute mortelle.

« Le quotient de difficulté entre l'escalade intérieure et extérieure est différent », a souligné la coroner Rudel-Tessier. Elle recommande donc une série de mesures sur trois thèmes : la formation des grimpeurs et de leurs moniteurs, le matériel d'escalade et les interventions de sauvetage.

## RECOMMANDATIONS

> La Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) et l'École nationale d'escalade du Québec doivent clarifier leur mandat respectif et unir leurs efforts pour offrir une formation standardisée.

> Les boutiques offrant du matériel d'escalade doivent faire la promotion de la sécurité, former leur personnel et vendre du matériel avec des instructions en français.

> Les propriétaires et gestionnaires de sites d'escalade, y compris les parcs nationaux, doivent élaborer des plans d'urgence, les mettre à jour avec les municipalités et assurer des simulations régulières.

Au chapitre de la formation, elle somme la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) et l'École nationale d'escalade du Québec (ENEQ) d'en arriver à un consensus pour offrir un programme de formation standardisé. Comme elle le souligne dans son rapport, la Fédération ne parvient qu'à rejoindre 5 % des grimpeurs au Québec.

La coroner recommande aussi aux boutiques et magasins offrant du matériel d'escalade de faire la promotion de la sécurité en escalade, de former le personnel et de s'efforcer de vendre du matériel avec des instructions en français, une lacune importante au Québec.

Finalement, M<sup>me</sup> Rudel-Tessier recommande aux propriétaires et gestionnaires de sites d'escalade, y compris les parcs nationaux, de mettre à jour des plans d'urgence, de les afficher au bas des parois et d'organiser des simulations régulières. Pas question toutefois de recommander une accréditation obligatoire pour tous les grimpeurs. « Il y a trop de falaises à



PHOTO PC

Les alpinistes Jacques Veillette et Lucie Poirier peu de temps avant leur chute fatale.

escalader au Québec, certaines sont inconnues. Je vois mal comment, à ce moment-ci, les autorités des parcs pourraient contrôler tous les grimpeurs », a-t-elle expliqué.

La FQME, qui a obtenu un accord de partenariat avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, compte déposer un plan d'ac-

tion sur trois ans au cours des prochaines semaines. Le vice-président de la FQME, Steve Castonguay, espère être en mesure d'obtenir une subvention de 100 000 \$.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste sara.champagne@lapresse.ca

## Fin tragique d'une partie de camping d'hiver

LE SOLEIL

PARC DES GRANDS-JARDINS — Un joyeux camping d'hiver a tourné au cauchemar pour un groupe d'amis de la région de Québec.

Ils étaient quatre, se promenant au sommet du mont du Lac-à-Moïse, dans le parc des Grands-Jardins dans Charlevoix, quand ils ont fait une chute le long d'une paroi abrupte habituellement réservée aux alpinistes expérimentés.

L'un en est mort, un autre est gravement blessé et les deux derniers s'en sont miraculeusement tirés indemnes.

Les quatre aventuriers, trois garçons et une fille âgés de 22 à 24 ans, ont été déposés en début de semaine dans le secteur par un ami pour y pratiquer le camping d'hiver.

Puis, hier matin, par un soleil radieux, ils ont décidé de faire une promenade, ignorant de toute évidence qu'il allaient s'aventurer sur une paroi d'escalade bien connue des initiés et qualifiée de difficile.

Selon nos informations, ils marchaient en raquettes quand le premier de tête a fait une chute dans l'amorce du ravin, subissant de graves blessures. Le couple qui suivait a été entraîné dans son sillon, mais a pu se retenir sans dommages.

Malgré les objections des trois premiers marcheurs, le dernier du quatuor a voulu rejoindre ses amis, puis a effectué une chute fatale de plus de 30 mètres. L'identité de la victime n'a pas été dévoilée puisque la famille n'avait toujours pas été contactée.

L'opération de sauvetage aura duré près de cinq heures. Les adeptes de l'escalade appellent cette section le Gros Bras, un passage de glace prisé par les initiés en hiver. Il est situé à une trentaine de kilomètres au nord-est de Baie-Saint-Paul, sur la route 381.

## EN BREF

### Martin rencontrera Bush et Fox au Texas

Le premier ministre fédéral Paul Martin aura sous peu l'occasion d'améliorer les relations entre le Canada et les États-Unis, à la suite du refroidissement causé par son refus de prendre part au projet américain de bouclier antimissile. M. Martin a annoncé hier qu'il se joindrait au président des États-Unis, George W. Bush, et à celui du Mexique, Vicente Fox, au cours d'entretiens organisés le 23 mars au Texas. Dans le cadre de leur rencontre, à l'Université Baylor à Waco, les trois dirigeants comptent explorer les secteurs pouvant donner lieu à une coopération dans le cadre du Nouveau Partenariat en Amérique du Nord, visant à accroître la sécurité, la prospérité et la qualité de vie des citoyens du Canada, des États-Unis et du Mexique. La réunion donnera au premier ministre la chance de se rapprocher de M. Bush, après avoir annoncé que le Canada ne serait pas du projet de défense contre les missiles.

Presse Canadienne

### Le Canada, plus menacé que jamais?

Les Canadiens sont davantage menacés qu'ils ne le pensent et il est temps que les forces armées commencent à considérer le pays comme un théâtre d'opérations militaires, a affirmé hier le chef d'état-major de la Défense. « À certains égards, le Canada et les Canadiens (...) sont plus à risque maintenant de subir une attaque directe qu'ils ne l'ont jamais été durant la guerre froide », a déclaré le général Rick Hillier à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Conférence des associations de la défense. Le général Hillier, qui contribue présentement à la rédaction d'une nouvelle politique de la défense, a déclaré à environ 200 délégués militaires et civils que le Canada doit accroître ses capacités de transport et de surveillance afin de répondre aux besoins actuels. « Il faut... commencer à considérer le Canada comme un théâtre opérationnel. Il a décrit un avenir où un effectif militaire plus nombreux serait réorganisé sous une structure de commande-

ment et de contrôle plus efficace et plus apte à réagir, où la base des renseignements serait fournie par des avions sans pilote et où les forces et les équipements seraient transportés au moyen de navires et d'avions de gros tonnage. « Il faut regarder le Canada et le considérer exactement de la même façon que nous le ferions pour tout autre théâtre d'opérations, a-t-il souligné. Il pourrait y avoir un attentat terroriste au Canada et nous devons être prêts à maîtriser la situation. »

Presse Canadienne

### Incendies de forêt et effet de serre

Même si les Canadiens atteignent les objectifs fixés par le gouvernement fédéral afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, leurs efforts pourraient être annulés par quelques feux de forêt d'importance. Lors d'une mauvaise année, les feux de forêt peuvent produire au Canada une pollution équivalente à celle générée par l'industrie. La Coalition pour la stratégie nationale sur les forêts affirme que de tels incendies peuvent se traduire à travers le pays par 100 millions de tonnes de gaz à effet de serre lors d'une seule année, soit cinq fois plus que ce que permettrait d'éliminer le programme fédéral « Défi d'une tonne », mis sur pied afin d'inciter chaque Canadien à réduire ses émissions annuelles d'une tonne.

Presse Canadienne

### Les infirmières envisagent un règlement tardif

Si les autres grandes organisations syndicales du secteur public espèrent un règlement le printemps prochain ou à l'automne, la Fédération des infirmières du Québec, de son côté, entrevoit difficilement un règlement avant Noël. En entrevue hier, Lina Bonamie, vice-présidente de la Fédération des infirmières, responsable de la négociation, a admis : « On va commencer à négocier à l'automne », possiblement en septembre. Il faut donc se donner quelques mois, ensuite, pour négocier le renouvellement des contrats de travail. Donc, pour ce qui est d'un règlement : « ça ne peut pas se faire avant Noël ; ça me surprendrait beaucoup que ça se passe avant Noël », confiait-elle.

le pull

zip blanc accent 39.<sup>95</sup>

LE 31

Mutation du zip qui prend un biais moderne avec sa texture plastique blanche, cousu bien en évidence pour allumer les couleurs du printemps. C'est le pull coton maille chaussette, revisité en exclusivité pour le 31, dans une forme plus près du corps et en couleurs vives pure mode de turquoise, pissenlit, feu, royal, kaki, noir ou blanc. P.m.g.tg.ttg. Pantalon blanc 65.00



 **simons**

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# La revanche de Martha Stewart



ALEXANDRE SIROS

WASHINGTON — Qu'ont en commun Gandhi, Nelson Mandela et Martha Stewart ? Tous trois ont vu leur prestige rehaussé par leur séjour en prison.

La mise en liberté de la reine du foyer, prévue pour aujourd'hui, provoque une véritable fièvre médiatique aux États-Unis. Et on y utilise toutes les comparaisons, même boiteuses, pour démontrer à quel point l'étoile de Stewart n'a absolument pas pâli derrière les barreaux.

« La prison, constate-t-on, a été le meilleur coup de sa carrière depuis son départ de Westport au Connecticut il y a 23 ans », clame cette semaine le magazine *Newsweek*, qui lui consacre son reportage principal.

Les éditeurs de la revue, vraisemblablement emballés, ont décidé de truquer leur photo de une. Ils ont posé le visage de Stewart sur le corps d'une mannequin, cherchant à montrer qu'elle était « plus mince et plus forte » après cinq mois de prison.

Tous les moyens sont bons, donc, pour témoigner de la revanche de Stewart. D'un *comeback* qui, dit-on, serait l'un des revirements les plus remarquables de l'histoire du monde des affaires aux États-Unis.

Force est d'admettre que la situation est saisissante. En moins d'un an, le capital de sympathie

envers Stewart a augmenté à un rythme proportionnel à la hausse de sa cote de popularité et à celle des actions de sa compagnie.

**Bond de 170%**

Depuis sa condamnation, en mars 2004, les actions de Martha Stewart Living Omnimedia ont bondi de plus de 170 %. La reine de la décoration intérieure, qui en possède quelque 29 millions, s'est donc enrichie d'environ 600 millions US. Elle serait de nouveau milliardaire.

Stewart ne pourra vraisemblablement plus être à la tête de sa

**Depuis sa condamnation, en mars 2004, les actions de Martha Stewart Living Omnimedia ont bondi de plus de 170 %. La reine de la décoration intérieure, qui en possède quelque 29 millions, s'est enrichie d'environ 600 millions US.**

compagnie, mais elle y empêchera néanmoins 900 000 \$ par année, dès sa sortie de prison. En plus d'au moins 5 millions promis pour la publication de son autobiographie.

Derrière les barreaux, en Virginie-Occidentale, elle devait travailler pour un salaire oscillant entre 0,12 \$ et 0,40 \$ de l'heure. Y compris pour le nettoyage des toilettes, tâche à laquelle la femme d'affaires de 63 ans a dû s'astreindre, a-t-on appris au cours des derniers mois.

C'est justement cette leçon d'humilité et la détermination dont elle a fait preuve qui seraient à la source de son retour en grâce. À commencer par le fait qu'elle ait

elle-même décidé d'aller en prison, même si elle a porté sa condamnation en appel.

Rappelons qu'elle a été reconnue coupable, il y a un an, de fausses déclarations et d'entrave à la justice à la suite d'une affaire de délit d'initié.

« Elle s'est préparée, elle est entrée en prison et elle a purgé sa peine. Elle l'a fait avec beaucoup de force et de grâce et elle va en sortir. Les Américains admirent vraiment ceux qui traversent une mauvaise expérience et la transforment en quelque chose de positif. Et c'est ce qu'elle a fait »,

a expliqué à *La Presse* Brenda Smith, qui enseigne le droit à l'American University à Washington.

« Bon nombre de personnes jugeaient, avant son emprisonnement, que son plus grand problème était qu'elle n'était pas assez modeste. C'est très important en Amérique, où nous prenons toujours pour celui qui n'est pas le favori, pour le moins fort. Et en allant en prison, c'est ce qu'elle est devenue », a ajouté M<sup>me</sup> Smith, spécialiste des droits des femmes et de la justice criminelle.

La renaissance de la fée du logis sera officiellement consacrée en septembre. Stewart sera alors la

vedette de ce qui s'annonce comme l'émission de télé-réalité la plus populaire de l'année.

**Folles rumeurs**

Basée sur le concept de *The Apprentice*, qui met en vedette Donald Trump, elle sera produite par le créateur du populaire *Survivor*, Mark Burnett. Stewart y jouera son propre rôle, soit celui d'une femme d'affaires qui supervise de jeunes entrepreneurs.

Trump, qui était initialement réticent à partager son concept, a pris Stewart sous son aile. « Qu'elle doive être en prison alors qu'O.J. Simpson joue au golf en Floride est ridicule », a-t-il récemment déclaré.

Cette nouvelle amitié donne lieu aux rumeurs les plus folles. Comme on ne sait encore rien sur l'heure à laquelle Stewart sortira de prison et la façon dont elle le fera, certains affirment que Trump pourrait envoyer un de ses hélicoptères pour la cueillir. Burnett, un des principaux artisans de la refonte de l'image de Stewart, a soutenu que la remontée de sa protégée se veut une histoire de rédemption comme on les aime aux États-Unis. Il n'a probablement pas tort.

Stewart devra néanmoins encore porter sa croix pendant plusieurs semaines. Elle retournera chez elle à Bedford dans l'État de New York, pour cinq mois de détention à domicile.

Ses déplacements seront sévèrement contrôlés et elle portera à la cheville un bracelet électronique, question de lui rappeler qu'elle demeure une criminelle.

**LE RETOUR DE MARTHA**

**5 mars 2004**

Stewart est reconnue coupable de quatre chefs d'accusation dans une affaire de délit d'initié. L'action de la compagnie chute à 10,86 \$ US.

**15 mars 2004**

Stewart quitte la direction de son empire, Martha Stewart Living Omnimedia.

**16 juillet 2004**

Stewart est condamnée à cinq mois de prison et cinq mois de détention à domicile. Elle décide d'en appeler.

**15 septembre 2004**

Stewart annonce qu'elle souhaite purger sa peine « pour mettre fin à ce cauchemar le plus rapidement possible ».

**8 octobre 2004**

Stewart se présente, en catimini, à une prison fédérale pour femmes à Alderson, en Virginie-Occidentale.

**1<sup>er</sup> février 2005**

Le réseau NBC annonce que Stewart sera, l'automne prochain, la vedette d'une émission de télé-réalité calquée sur *The Apprentice* avec Donald Trump.

**4 mars 2005**

Sortie de prison prévisible de Stewart, qui doit amorcer cinq mois de détention à domicile. La veille, l'action de sa compagnie avait atteint 33,95 \$ US.

# Le Sénat montre les dents

**BOEUF**

suite de la page A1

Ce féroce opposant à la réouverture de la frontière a parrainé la résolution adoptée hier de justesse au Sénat, par 52 voix contre 46.

« La question est : devons-nous courir le risque de rouvrir notre frontière aux importations de bétail du Canada alors que les preuves démontrent clairement qu'ils ne font pas respecter leurs règlements afin de réduire les risques pour eux et pour nous ? » a demandé M. Conrad.

La rebuffade du Sénat est considérée comme un cuisant revers non seulement pour le Canada, mais également pour l'administration Bush. Cela dit, en pratique, le vote d'hier ne changera vraisemblablement rien.

Pour entrer en vigueur, la résolution devrait être approuvée par la Chambre des représentants et, ensuite, par le président. Or, Bush a déjà dit qu'il exercera son veto à ce sujet. D'ailleurs, tant la Maison-Blanche que le département américain de l'Agriculture (USDA) ont dénoncé hier la position du Sénat.

« Je suis très déçu par le vote d'aujourd'hui du Sénat américain », a indiqué le secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns. Il a du même coup réitéré sa confiance face aux mesures de protection des consommateurs et du bétail en place au Canada.

« Je vais maintenant travailler avec la Chambre des représentants américaine pour empêcher le passage de cette résolution — à laquelle s'oppose fortement l'administration Bush —, et poursuivre nos

efforts énergiques pour la réouverture des marchés internationaux au boeuf américain », a-t-il dit.

Le USDA n'a toujours pas fait savoir comment il allait réagir face à la décision rendue la veille par un tribunal. Son porte-parole, hier, n'a pas rappelé *La Presse*. Le juge fédéral ayant bloqué temporairement la levée de l'embargo, à la demande d'un regroupement d'éleveurs, a affirmé que des audiences doivent être organisées à ce sujet afin de trancher dans ce dossier. Il a donné 10 jours aux deux parties pour s'entendre sur une date.

Devant la multiplication des embûches empêchant la réouverture de la frontière américaine aux exportations canadiennes de boeuf, le gouvernement Martin n'a pu hier qu'avouer son impuissance. D'autant plus que le Canada ne peut pas

intervenir devant les tribunaux pour défendre la cause des éleveurs canadiens. Des proches collaborateurs de Paul Martin ont indiqué ne pas savoir quand les éleveurs de bovins canadiens pourront avoir à nouveau accès au marché américain.

Par ailleurs, réagissant aux derniers événements, le premier ministre n'a pas voulu faire un lien entre le refus du Canada de participer au bouclier antimissile et la lenteur des États-Unis à résoudre les différends commerciaux qui existent entre les deux pays.

Le nouvel ambassadeur du Canada à Washington, Frank McKenna, a soutenu mercredi, à son premier jour comme diplomate dans la capitale américaine, qu'il pouvait y avoir un lien.

« L'ambassadeur n'a pas fait un lien direct entre le dossier du bouclier antimissile et les différends commerciaux. Tout ce qu'il a dit, c'est qu'il y avait des sujets d'un intérêt primordial et des sujets qui créent des tensions des deux côtés

de la frontière. Il va falloir les résoudre et on va travailler là-dessus et d'ailleurs, c'est son rôle », a expliqué Paul Martin à son entrée au congrès national des libéraux.

De passage à Halifax, où il continuait sa tournée pour vendre les mérites de son dernier budget, le ministre des Finances, Ralph Goodale, a ouvert toute grande la porte à une aide financière supplémentaire aux éleveurs canadiens.

Ils estiment avoir perdu plus de sept milliards de dollars et quelque 4000 emplois depuis que les États-Unis ont imposé l'embargo en mai 2003, à la suite de la découverte d'un cas de maladie de la vache folle en Alberta.

« Il y a déjà de l'argent mis de côté pour cela au ministère de l'Agriculture. Mais s'il en faut plus, nous avons une réserve pour éventualités qui sert justement à absorber ce genre de choc », a déclaré le ministre.

Jusqu'ici, le gouvernement fédéral a offert près de deux milliards en aide financière de toute sorte pour soutenir les éleveurs.

# Quatre agents de la GRC abattus

**ALBERTA**

suite de la page A1

« L'opération avait commencé la veille. L'escouade venait d'entrer dans ce qui pourrait être une culture de marijuana, quand un individu — décrit comme un suspect — les a criblés de balles avec une arme de fort calibre, de style mitraillette », a-t-il précisé.

L'homme aurait par la suite retourné l'arme contre lui pour s'enlever la vie. Son identité n'a pas été

révélée. Il était toutefois apparemment connu des policiers et avait des antécédents criminels.

Le caporal de la division K de la GRC, Wayne Oakes, a dévoilé hier que les victimes sont quatre policiers qui n'avaient que quelques années d'expérience. Trois des agents étaient membres du détachement de la GRC à Mayerthorpe, et le quatrième faisait partie du détachement de Whitecourt. « Il ne faut cependant pas relier la tragédie à un manque d'expérience, s'est

empressé de dire le caporal Oakes. Nos agents sont bien formés. » Il a ajouté qu'il était trop tôt pour s'avancer sur les circonstances entourant le drame, mais qu'à première vue, les règles d'intervention avaient été suivies.

Vers 12h30, la GRC a demandé du renfort aux forces armées canadiennes, qui ont dépêché une vingtaine de soldats et deux voitures armées sur place pour sécuriser les lieux. Les autorités n'étaient pas en mesure hier de confirmer qu'une culture

de marijuana a été découverte sur les lieux.

Le commissaire Zaccarelli a signalé qu'il y a de plus en plus de violence liée à la production de marijuana. « La production de cannabis est devenue un fléau d'un océan à l'autre. Cette tragédie va certainement nous amener à réviser nos procédures d'intervention. » En novembre, le fédéral a réintroduit un projet de loi sur la marijuana proposant que les producteurs qui possèdent plus de trois plants de

cannabis soient exposés à une peine de cinq ans de prison, ou 18 mois avec une amende de 25 000 \$. Toute personne en possession de plus de 25 plants pourrait écoper de 10 ans de prison, pour une sentence maximale de 15 ans avec plus de 50 plants.

Il s'agit de la tragédie la plus meurtrière pour la GRC depuis 1885. À l'époque de la marche vers l'Ouest, les agents faisaient alors la lutte contre les trafiquants de whisky et protégeaient les frontières.

# CHUM: le recteur de l'UdeM met en cause la neutralité de la commission

**CHUM**

suite de la page A1

Il y a eu un manque « d'équité » de la part des parlementaires pendant cette commission, a affirmé le recteur Robert Lacroix.

« Je ne comprends pas. Je pensais qu'à cette commission-là, on aurait une relative neutralité, c'est-à-dire que l'on poserait des questions sur les deux sites. Je n'en ai pas contre le fait qu'on questionne le site d'Outremont, mais comment se fait-il que chaque fois qu'il y a un problème de l'autre côté, ce n'est pas un problème ? » a-t-il lancé.

Plus heureux, les représentants du CHUM, favorables à Saint-Luc, sentaient le vent tourner en leur faveur.

« Des choses extrêmement intéressantes sont sorties de cette commission, entre autres sur la question de la sécurité et sur le fait qu'on se réfère au principe de précaution pour élever aux plus hauts standards

possibles ce qui est requis lorsqu'on doit prendre des décisions qui concernent la santé publique et la santé des populations », a indiqué le président du conseil d'administration, Patrick Molinari.

Hier, au dernier jour de la commission, des représentants de l'Ordre des infirmières du Québec et du Collège des médecins ont présenté leur vision d'un centre hospitalier universitaire. Ces derniers ont notamment remis en question la pertinence d'avoir un hôpital de 700 lits sur un seul emplacement, brisant ainsi le seul consensus établi à ce jour.

**Aux contribuables de payer**

Sont venus ensuite les délégués du Canadien Pacifique pour une présentation fort attendue. On y a appris qu'en ce qui concerne la décontamination de la gare de triage exploitée depuis 1891 par le CP, la responsabilité de la compagnie ferroviaire se limiterait à 7,5 millions.

C'est ce qu'a expliqué le vice-président de la planification et du développement des affaires, Donald Campbell, s'adressant aux parlementaires uniquement en anglais.

Quant au déplacement de la voie ferrée, divers scénarios sont sur la table, comme *La Presse* en a souvent fait état, mais aucune décision n'est prise. Le scénario privilégié par le CP consiste à réaménager la voie ferrée à l'est de la gare de triage, ce qui nécessiterait plusieurs expropriations, dont le centre névralgique de Vidéotron et un magasin Home Depot.

« Le montant d'argent requis pour déplacer la voie ferrée sera-t-il payé par l'Université et les contribuables ? » a demandé M. Couillard. « C'est exact », a répondu M. Campbell, faisant référence au contrat de vente survenu avec l'Université de Montréal.

« En ce moment, comme il n'y a pas de projet précis pour déterminer les travaux, les expropriations

ou le déplacement des rails, il n'est pas facile de suggérer un coût », a par la suite précisé le porte-parole du CP, Michel Spénard.

Même en éliminant les wagons contenant des explosifs ou des gaz comprimés, quelque 4400 wagons contenant des matières dangereuses circuleraient au sud, à 100 mètres du futur CHUM. C'est le double de ce qui passe actuellement sur cette voie.

La vitesse réduite — 24 km/h sur la voie du sud et 48 km/h sur la voie à l'est — réduirait les risques d'incident, sans toutefois les éliminer complètement, a indiqué M. Spénard.

Le ministre Couillard fera ses recommandations sous peu au gouvernement, mais la décision concernant l'emplacement du futur CHUM pourrait attendre encore quelques semaines.

La députée d'Hochelaga-Maisonneuve et critique fédérative à la santé, Louise Harel, fera également

part de ses observations au caucus du Parti québécois.

« Ce que cette commission parlementaire a permis de révéler, c'est que sur les coûts, sur l'accessibilité, sur la sécurité et même sur ce qui m'apparaissait comme un dogme, c'est-à-dire un site de 700 lits, on a entendu un point de vue et son contraire », a conclu M<sup>me</sup> Harel.

**POUR JOINDRE LA PRESSE**

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

# Les baisses d'impôts promises vont fondre

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** – Les contribuables québécois peuvent d'ores et déjà renoncer aux baisses d'impôts d'un milliard de dollars promises par le gouvernement Charest à chaque année de son mandat.

Le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, qui est à préparer son premier budget, croit avoir découvert la quadrature du cercle : respecter l'engagement du Parti libéral sur la réduction du fardeau fiscal des Québécois sans pour autant atteindre le chiffre magique de 1 milliard inscrit en toutes lettres dans le programme.

Il fait valoir que le parti s'était aussi engagé à ce que le fardeau rejoigne la moyenne canadienne, en s'empressant d'ajouter cependant que l'écart entre le Québec et le reste du pays n'avait cessé de diminuer depuis que l'engagement avait été pris, en 2002.

« L'objectif n'était pas 1 milliard de dollars, c'était de ramener le fardeau fiscal à la moyenne canadienne. Ce n'est plus 1 milliard, parce que l'Ontario, entre-temps, a beaucoup monté ses impôts, d'autres provinces aussi », a-t-il expliqué hier lors d'un entretien avec la Presse Canadienne.

Dès sa nomination, le 18 février, M. Audet avait affirmé que son objectif en matière fiscale était de rejoindre la moyenne canadienne, mais il n'en avait jamais encore conclu qu'il se



PHOTO PC

Le ministre Michel Audet n'atteindra pas le chiffre magique de 1 milliard inscrit dans le programme de son parti.

sentait désormais dégagé de la promesse de son gouvernement relativement aux baisses massives d'impôts.

Compte tenu que « l'écart s'est rétréci beaucoup » depuis 2002 entre le Québec et le reste du pays, particulièrement l'Ontario, le Québec n'a

donc plus à réduire de façon aussi radicale que prévu le fardeau fiscal des contribuables.

Depuis 2002, « le Québec, lui, a fait

des baisses d'impôts, donc les calculs ont changé. Cela fait partie des choses qu'on va remettre à jour. Des ajustements vont être faits, à partir de la réalité des choses », a dit le ministre.

En pleine préparation de son premier budget, qu'il doit présenter d'ici environ un mois, le M. Audet est conscient que sa marge de manoeuvre est extrêmement limitée, d'autant plus qu'il n'est pas question de replonger le Québec dans un déficit.

Son budget « ne sera pas un feu d'artifice », prévient le ministre.

Le budget comportera des baisses d'impôts, car le premier ministre Jean Charest a indiqué qu'il y tenait, mais elles seront plus ciblées, vers la classe moyenne et les familles.

Même « de légères baisses d'impôts pour la classe moyenne, ça va se répercuter en croissance économique, si on peut le faire ».

Il rappelle que les Québécois demeurent les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord, et qu'il ne faut pas « qu'ils soient condamnés à rester à ce niveau-là indéfiniment ».

Son but consiste donc à axer son budget sur la croissance économique.

« Il faut qu'on se donne davantage de moyens. Il faut créer plus de richesse, c'est très important. Car avant de la redistribuer, il faut la créer. Ce sera au coeur de mes préoccupations », dit-il.

Sauf qu'il prend la peine d'ajouter « qu'il ne s'agit pas de faire du Québec un paradis fiscal ».

## Un ministre du Travail trop pro-Wal-Mart au goût du PQ

GILLES NORMAND

**QUÉBEC** – Le porte-parole du Parti québécois en matière de travail, Marjolain Dufour, dénonce les récents propos du nouveau ministre du Travail, Laurent Lessard, qui a encensé Wal-Mart.

M. Lessard, qui a été maire de Thetford Mines entre 1999 et 2003, avait contribué à l'implantation du géant américain du commerce au détail dans sa communauté, quelques mois avant de se porter candidat libéral en 2003.

Le député péquiste Marjolain Dufour a tenu à lui rappeler hier qu'un ministre du Travail « n'est pas là pour encenser Wal-

Mart, mais plutôt pour dénoncer les pratiques antisyndicales de Wal-Mart ».

Citant l'hebdo montréalais *Les Affaires*, M. Dufour a soutenu que Wal-Mart veut une réforme du Code du travail, de manière à pouvoir « s'ingérer dans le droit d'association ».

M. Dufour, qui a reconnu que sa femme fréquentait Wal-Mart, invite la population à envoyer des messages à la multinationale. Toutefois, il se dit opposé au boycott de cette chaîne de magasins auquel son chef Bernard Landry a appelé au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'établissement de Jonquière. « On se tirerait dans le pied », estime-t-il en faisant allusion aux 10 000 travailleurs qui gagnent leur vie dans ces magasins au Québec.

## Charest veut que l'ALENA s'inspire de l'UE

D'APRÈS AP ET PC

**BRUXELLES** – Les liens économiques et commerciaux entre le Canada, le Mexique et les États-Unis devraient être plus étroits et à ce titre, les trois pays d'Amérique du Nord auraient intérêt à s'inspirer de l'Union européenne, selon le premier ministre Jean Charest.

M. Charest, qui assiste à un congrès sur le fédéralisme à Bruxelles, a déclaré hier que l'Accord de libre-échange nord-américain devait être consolidé, ajoutant que l'entente actuelle ne fonctionnait pas.

Le premier ministre a affirmé que Washington ne tenait aucunement compte du système de règlement de différends de l'ALENA, par exemple dans le dossier du bois d'oeuvre.

« Maintenant, avec l'ALENA, nous avons eu un jury après l'autre, mais chaque fois que nous obtenons une décision qui est favorable au Canada, les États-Unis demandent à un autre jury de se prononcer et le résultat, selon moi, c'est qu'il faut se demander si l'ALENA fonctionne ou non », a dit Charest aux journalistes.

Au cours d'une allocution, M. Charest a indiqué que les trois pays devaient regarder du côté de l'UE et s'en servir comme exemple dans le but d'établir des liens plus serrés.

**COMPTES IMPAYÉS?**

Nous récupérons toutes sommes qui vous sont dues.  
Aucun déboursé de votre part  
Frais payables à même les sommes perçues.  
Appelez-nous sans engagement ni frais.

**GRÉGOIRE PERRON, avocats**  
Téléphone : (514) 285-6441  
Sans frais : 1-888-285-6441  
Télécopieur : (514) 285-8589  
gperron@videotron.ca  
www.gregoireperron.com

LOTO QUÉBEC		Résultats		TVA, le réseau des tirages	
<b>649</b>	Tirage du 2005-03-02	GAGNANTS	LOTS		
		6/6	0	3 919	874,00 \$
		5/6+	5	55	998,20 \$
		5/6	165	1	401,80 \$
		4/6	8 516		51,40 \$
		3/6	146 277		10,00 \$
		2/6+	85 610		5,00 \$
		Complémentaire : (32)			
		Ventes totales :	14 383 464 \$		
		Prochain gros lot (appr.) :	9 000 000 \$		
<b>SUPER 7</b>	PROCHAIN GROS LOT CE SOIR	<b>7 500 000 \$</b>			
<b>Québec 49</b>	Tirage du 2005-03-02	GAGNANTS	LOTS		
		6/6	0	1 000	000,00 \$
		5/6+	5	50	000,00 \$
		5/6	33		500,00 \$
		4/6	1 171		50,00 \$
		3/6	19 822		5,00 \$
		Complémentaire : (28)			
		Ventes totales :	468 946,00 \$		
<b>Extra</b>	Tirage du 2005-03-03	42 45 69 71	Compl. (35)		
<b>Extra</b>	Tirage du 2005-03-02	NUMÉRO 281197			
<b>Extra</b>	Tirage du 2005-03-03	NUMÉRO 982705			
<b>PANCO</b>	Tirage du 2005-03-03				
		04 08 11 12 15 17 19 26 27 32			
		34 35 39 41 49 50 53 59 64 66			

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**Conférence**

*La Fontaine - Baldwin*

Un projet de l'Institut du Dominion

Conférencière de 2005  
Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme  
Louise Arbour

Fondateur et hôte du symposium  
Son Excellence John Ralston Saul

Animatrice de la discussion  
Michaëlle Jean

Membre du panel  
Alain Dubuc

Participez à la discussion sur l'avenir de la démocratie au Canada.

**6<sup>e</sup> conférence annuelle LaFontaine-Baldwin**  
le vendredi 4 mars 2005, à 19 h 30  
Le Cabaret du Capitole

**7,50 \$ (tarif normal)**  
Entrée Gratuite pour les étudiants (avec une carte d'identité étudiante)  
Téléphone : 1-800-261-9903 / 418-694-4444  
Billetterie : Le Capitole, 972, rue Saint-Jean, Québec

Discussion table ronde  
le samedi 5 mars 2005, à 10 h 00  
Le Cabaret du Capitole  
Entrée gratuite. R.S.V.P. - rsvp@dominion.ca

Pour plus de renseignements sur le symposium, visitez  
[www.lafontaine-baldwin.com](http://www.lafontaine-baldwin.com)

## Ce soir 20 h Il va y avoir du sport!

Pour ou contre le projet de méga-hôpital à Outremont? Avec Marc Laviolette, Jean-Robert Sansfaçon, Paul-André Tétrault...  
Le Conseil du statut de la femme doit-il s'occuper des problèmes des hommes? Avec Josée Blanchette, Françoise David, Pascale Navarro...

Animation : Marie-France Bazzo Invité : Jean-François Lépine



**Télé-Québec**  
telequebec.tv

Ça change de la télé

Trop c'est comme pas assez!

## ACTUALITÉS

# Le coroner Bouliane débouté en Cour suprême

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

La Cour suprême vient de fermer la porte au coroner Marc-André Bouliane, qui multiplie les recours depuis 10 ans dans l'espoir d'échapper à la destitution : une sanction jamais encore infligée à un coroner québécois.

Bouliane s'est rendu célèbre en 1991, en déclenchant des enquêtes publiques percutantes sur les morts d'écoliers écrasés sous les roues d'autobus scolaires. Après avoir fait parader trois ministres, il avait recommandé de remplacer le parc d'autobus québécois par des véhicules offrant une meilleure visibilité.

Deux ans plus tard, c'est plutôt lui qui fait l'objet d'une enquête. Québec vient de découvrir qu'il tente de vendre ces mêmes vieux autobus à Cuba, par l'entremise d'une entreprise baptisée Lagarto. On découvre aussi que Bouliane gère ses affaires à partir de son bureau de coroner, dont il utilise le téléphone, le télécopieur et le papier à en-tête.

Après cinq mois d'enquête, le juge Albert Gobeil conclut que le coroner s'est placé en situation de conflit d'intérêts et doit être destitué. Mais Bouliane convainc la Cour supérieure que l'enquête n'a pas été menée de façon équitable, et que le rapport Gobeil doit donc être annulé.

En 1998, Québec confie une deuxième enquête au juge Michel Saint-Hilaire. Le nou-

veau juge-enquêteur et la Cour supérieure sont aussitôt bombardés de requêtes, toutes rejetées. En 2002, toutefois, Bouliane obtient à nouveau gain de cause devant la Cour supérieure, qui conclut que le juge Saint-Hilaire pourrait avoir un parti pris, annule son enquête et interdit à Québec d'en ordonner d'autres.

L'affaire étant portée en appel, le magistrat poursuit néanmoins son travail jusqu'en novembre 2004. Il recommande alors à son tour la destitution du coroner Bouliane, disant qu'il a manqué d'« intégrité, dignité, indépendance et impartialité ».

Après 10 ans de suspension — durant lesquels il recevait son plein salaire de 100 000 \$ par année —, Marc-André Bouliane perdra-t-il son poste ?

Il y a un an, la Cour d'appel donnait d'avance son feu vert en décrétant que la Cour supérieure s'est trompée, que le juge Saint-Hilaire n'a démontré aucune partialité, et que son enquête est donc valide. Et c'est justement cette décision que la Cour suprême a refusé de réviser, hier.

Quoi qu'il en soit, les juges n'ont pas fini de se pencher sur l'affaire Bouliane. Car toute l'histoire a récemment rebondi encore une fois en Cour supérieure, cette fois, parce que le juge Saint-Hilaire aurait « excédé sa juridiction ».

L'affaire doit reprendre le 14 juin.



Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, a vivement critiqué les décisions de Québec. « Il n'y a eu aucune nouvelle infrastructure de transport construite sur la Rive-Sud depuis 40 ans », a-t-il rappelé.

## Québec veut-il encore de l'autoroute 30?

### Des résidents de la Rive-Sud disent non au péage

BRUNO BISSON

Le maire de Longueuil, Jacques Olivier, met en doute la volonté réelle du gouvernement du Québec d'achever l'autoroute 30, en Montérégie, et l'accuse de nuire au développement de toute une région, étouffée par la congestion routière de Montréal et le vieillissement de ses infrastructures de transport.

Dans une entrevue à *La Presse*, M. Olivier a durement critiqué les priorités mises de l'avant depuis deux ans par Québec en matière de transport, et en particulier le projet du métro de Laval, qui coûte deux fois plus cher que prévu, la construction de l'autoroute 50, qui n'accueillera pas la dixième du trafic de la route 132 qui traverse sa ville, et le lancement d'un partenariat public-privé (PPP) pour construire un pont entre Montréal et Laval, alors que le PPP qui doit permettre la construction de l'autoroute 30 piétine depuis trois ans.

« Depuis le pont-tunnel et le pont Champlain, dans les années 60, il n'y a eu aucune nouvelle infrastructure de transport construite sur la Rive-Sud, en presque 40 ans, a-t-il rappelé. Tout le trafic qui vient des autres régions du sud du Québec, en direction de Montréal ou de l'Ontario, se retrouve coincé sur l'autoroute 10, aux entrées du pont Champlain, alors que la présence de la 30 permettrait d'évacuer la circulation de transit qui n'a pas besoin de passer par Montréal. »

« Le gouvernement, ajoute-t-il, se gargarise au développement durable pendant que des centaines de camions gaspillent leur carburant en restant 45 minutes en arrêt, au pont Champlain, à chaque heure de pointe. Je ne veux surtout pas partir une guerre de régions, mais comment se fait-il que le premier ministre annonce 250 millions pour construire l'autoroute 50, en février, et que les travaux vont commencer l'été prochain, alors que la construction de la 30 a été annoncée depuis deux ans, et que le ministère des Transports du Québec est encore en train de faire des études ? »

« On dirait vraiment, a conclu le maire, qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui cherche à nous mettre des bâtons dans les roues et à miner le développement économique de toute la Rive-Sud. »

Le maire réagissait ainsi aux propos du ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, qui a affirmé en début de semaine qu'il était prêt à oublier le concept d'autoroute publique-privée, et à péage, prévu pour l'achèvement de la 30, si cela peut permettre d'accélérer le projet routier estimé à 1 milliard.

Visiblement irrité par les lenteurs de Qué-

### ROULER SUR L'OR

Exemples de péage de l'autoroute 30 (à partir des tarifs de l'autoroute 407, à Toronto)  
 Châteauguay-Vaudreuil, aller-retour (110 kilomètres)  
 Automobile privée : 25,35 \$  
 Petits camions (+5000 kg) : 134,89 \$  
 Camions-remorques : 151,34 \$  
 Ces tarifs n'incluent pas la TPS et la TVQ  
 Source : Coalition pour la 30 sans péage ([www.la30sanspeage.com](http://www.la30sanspeage.com))

bec dans ce dossier où les deux gouvernements sont partenaires à parts égales avec un éventuel consortium privé, le ministre fédéral a remis en question le principe même d'un péage, essentiel pour un PPP de cette nature, sur le tronçon d'autoroute Châteauguay-Vaudreuil, alors qu'il n'en existe nulle part ailleurs au Québec.

Ces propos du ministre ont trouvé un écho favorable dans les milieux sociopolitiques de la Rive-Sud, où une coalition de groupes a lancé hier un mouvement pour s'opposer au péage prévu sur le futur tronçon de la 30.

Le coprésident de la coalition *La 30 sans péage*, Alain Desjardins, ancien maire de la ville de Mercier, dans le Roussillon, a affirmé hier que même si Québec et Ottawa parlent depuis plusieurs années de construire l'autoroute 30 à péage, en partenariat avec le privé, « la population n'a aucune idée de ce que cela implique, concrètement ».

La coalition, qui tenait hier sa première activité publique après six mois de représentations et de recherche sur les routes privées, a rendu public hier une évaluation de ce qu'il pourrait en coûter aux automobilistes québécois pour utiliser cette nouvelle autoroute à péage.

« Les gens s'imaginent que le péage va fonctionner à coups de 25 cents comme dans le temps des postes de péage sur les autoroutes des Cantons de l'Est et des Laurentides. Mais en appliquant la grille de tarifs actuelle de l'autoroute 407, à Toronto, au projet de l'autoroute 30, un aller-retour Vaudreuil-Châteauguay coûterait entre 25 \$ et 30 \$ pour chaque usager. »

« À ce prix-là, a dit l'ancien maire, on parle carrément d'iniquité sociale pour les gens de la Rive-Sud. Est-ce qu'on va imposer un péage aux résidents de Saguenay pour la reconstruction de la 175 ? Est-ce que les gens de l'Outaouais vont payer pour rouler sur la 50 ? Pourquoi devrions-nous payer pour la 30, alors ? »

## Kanesatake: les élections repoussées au mois de mai

JUDITH LACHAPPELLE

Les élections n'auront pas lieu avant le mois de mai à Kanésatake. Les deux factions semblent s'être entendues sur l'homme qui organisera le scrutin... mais pas sur l'équipe qui l'entourera. Une date d'élections est donc loin d'être fixée.

Le premier débat en français opposant les deux aspirants au titre de grand chef, James Gabriel et Steven Bonspille, devait se dérouler à Kanésatake devant public. Mais sans la présence de la Sûreté du Québec ou des policiers mohawks sur le territoire, impossible de garantir la sécurité de l'événement. L'équipe de l'émission *Maisonneuve en direct*, à la radio de Radio-Canada, a donc choisi de tenir le débat en studio hier midi.

Steven Bonspille dit avoir l'intention de former un conseil de bande uni au service des gens. Il reproche à son rival de n'avoir « jamais dit de choses positives de la communauté », parlant surtout de criminalité sur

le territoire. « Est-ce qu'il veut jouer au chef de police ou au grand chef ? »

Face à lui, James Gabriel a accusé M. Bonspille de manquer de leadership. « Il faut que la vérité sorte. Je propose une commission d'enquête. Est-ce vrai qu'il y a un problème de crime organisé sur le territoire ? Et si oui, comment le régler ? »

À la suggestion de Steven Bonspille, Angus Montour, un Mohawk de Kahnawake, organisera les élections. M. Montour a supervisé celles tenues l'an dernier dans sa communauté. James Gabriel a suggéré que M. Montour travaille avec des membres de Kanésatake qui ont déjà organisé des élections sur le territoire, soit la firme Daye & Vincent.

Mais M. Bonspille estime que Daye & Vincent est trop proche de son rival pour mériter la confiance des électeurs. Et hier, James Gabriel a refusé de dire s'il acceptait que M. Montour travaille avec d'autres personnes que Daye & Vincent.

## CE WEEK-END

### VENDREDI

### Auger enquête II

#### 19 h

Le prêt usuraire et les prêteurs sur gages !

### CINÉMA

### SAMEDI

### Deux semaines d'avis

#### 18 h 30

Avec SANDRA BULLOCK et HUGH GRANT

PRIMEUR

### Drame familial

#### 20 h 30

Avec JOHN TRAVOLTA

PRIMEUR



# Indic à visage découvert

## Éric Nadeau reproche plusieurs gestes à ses ex-contrôleurs policiers

ANDRÉ CÉDILOT

C'est à visage découvert, à ses risques et périls, qu'un ancien criminel qui a infiltré les motards continue de dénigrer des policiers de Montréal qu'il accuse d'avoir mis sa vie en danger en faisant mal leur travail.

« La police ne me protège plus et les bandits m'en veulent. Dans les deux camps, il y a plein de monde qui voudrait me voir disparaître. Je n'ai plus rien à perdre, je dois protéger ma famille. C'est pour ça que je suis sorti de l'anonymat », explique Éric Nadeau, sans grande conviction.

Pour la énième fois, Nadeau a rencontré les médias, hier, pour leur faire part de ses doléances. Comme à la dernière occasion, à la mi-janvier, il était accompagné d'ex-détectives montréalais qui sont loin d'être d'accord avec la façon dont les enquêtes ont été menées, et surtout avec la manière dont Nadeau a été traité pendant et après l'opération Amigos.

Mise sur pied tout juste après le « balayage » des Hells Angels Nomads et des Rockers en mars 2001, cette enquête a sonné le glas de leur clan rival des Bandidos. Lors de son recrutement comme agent source dans ce dossier, Nadeau était déjà un indic depuis une dizaine d'années, à Montréal. Les policiers l'ont laissé tomber à la suite de divergences sur son contrat.

« Je ne suis plus seul à me battre, et toute la preuve que j'ai ramassée est en lieu sûr. Ça me rassure un peu », a dit Nadeau, qui vient de publier un livre. Intitulé *L'Infiltrateur*, le bouquin parle surtout de ses « exploits » dans le milieu cri-



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

C'est à visage découvert, au péril de sa vie, que l'ancien indicateur de police Éric Nadeau continue son combat.

minel et très peu des agissements douteux des policiers qu'il dénonce pourtant depuis plus d'un an. « Il faut une commission d'enquête indépendante, c'est là qu'on déballe tout ce que l'on sait », répond-il. Dans l'intervalle, il poursuit ses investigations avec les policiers traités qui soutiennent son action.

« Plein de choses insensées se sont passées. Certains enquêteurs ont dépassé les bornes. Non seulement ils

ont mis la vie de Nadeau en danger, mais ils ont laissé de dangereux bandits se promener avec des armes lourdes sans intervenir. Et cela, en pleine guerre des motards », s'insurge l'ex-sergent-détective Laval Larouche, qui a travaillé près de 30 ans à la police de Montréal.

« Dans notre temps, quand on voyait un seul *gun*, on l'enlevait de la rue », a-t-il dit, en dénonçant notamment le cas d'un tueur que Na-

deau a aidé à s'évader de prison et qui a vendu de la drogue et des fusils-mitrailleurs pendant sept mois avant d'être arrêté. « C'est un non-sens. Il faut que quelqu'un réponde de cela », estime le policier retraité, tout en se disant mal à l'aise d'avoir à tirer à boulets rouges sur ses anciens collègues. « Je suis fier d'avoir été policier. S'il y a un ménage à faire, qu'on le fasse », a conclu M. Larouche.

# Arrestation de l'agresseur d'une dame de 90 ans

JUDITH LACHAPPELLE

Un homme de 18 ans a été arrêté, hier matin, concernant l'agression commise dimanche dernier contre une nonagenaire dans le métro. Il sera accusé aujourd'hui au palais de justice de Montréal de vol qualifié et de voies de fait causant des lésions corporelles.

« Plus d'une trentaine d'appels et d'informations ont été transmis à nos enquêteurs par l'entremise du service Info Crime », a déclaré hier Miguël Alston, porte-parole du Service de police de la ville de Montréal. Le jeune homme a été appréhendé dans une résidence de Saint-Alphonse-Rodriguez, dans Lanaudière, où il s'était réfugié. L'homme est originaire de la région. Selon la police, il séjournait à Montréal depuis quelques semaines au moment de l'agression. Il n'a pas d'antécédents judiciaires.

L'agression a été commise dimanche soir dans un escalier de la station de métro Berri-UQAM. Un jeune homme s'est approché de la femme et lui a arraché son sac en la bousculant. La femme a perdu l'équilibre et est tombée, se fracturant le bassin, la hanche et l'épaule. L'homme s'est enfui. Trois personnes se sont portées au secours de la dame, mais n'ont pu arrêter l'agresseur.

La femme de 90 ans est toujours à l'hôpital, mais elle est hors de danger, selon Jeunesse au Soleil. Elle sera bientôt transférée dans un centre de réadaptation.

Ses deux enfants, qui vivent aux États-Unis, se sont dits « heureux » de pouvoir retourner à la maison « la conscience tranquille, sachant que le présumé assaillant de leur mère a été appréhendé ».

# Le pape pourrait manquer Pâques

MATHIEU PERREAULT

Le pape Jean-Paul II ne présidera peut-être pas les messes pascales cette année. Ce serait la première fois qu'il ne célébrerait pas la fête la plus importante de la religion catholique, qui tombe tôt cette année, le 27 mars. « Il est possible que le Saint-Père sorte de l'hôpital avant Pâques, mais je ne veux pas risquer une prédiction », a déclaré le porte-parole du Vatican, le psychiatre Joaquin Navarro-Valls, au cours d'une conférence de presse hier.

Le pape, qui a 84 ans, a subi une trachéotomie il y a une semaine à cause d'une infection aux voies respiratoires. Il a salué les fidèles dimanche dernier de la fenêtre close de sa chambre d'hôpital, mais le Dr Navarro-Valls n'a pas voulu promettre qu'il le fera dimanche prochain. La maladie de Parkinson complique la convalescence du pape, qui a fait deux

séjours à l'hôpital Gemelli au mois de février.

« Sa santé s'améliore progressivement et continuellement, a dit le Dr Navarro-Valls. Il s'alimente régulièrement et passe quelques heures chaque jour dans un fauteuil. Les séances de réhabilitation de la respiration et de la voix se poursuivent chaque jour avec sa participation active. Il a un grand désir de retourner au Vatican, c'est évident, mais il accepte l'avis de ses médecins. Il suit l'activité du Saint-Siège chaque jour. »

Le pape prie chaque jour, matin et soir, dans une petite chapelle aménagée à côté de sa chambre, où il est emmené en fauteuil roulant, a dit le porte-parole. Durant son hospitalisation, le pape continue à recevoir des prélats.

Le prochain bulletin de santé sera donné lundi, ce qui a poussé certains médias à dénoncer à nouveau le secret qui entoure la santé du pape.

# JUSQU'À 1000\$\*

## VOUS PIGEZ?

PROTECTION DES PRIX GARANTIE 4 mois\*

On livre en 24H

0\$ ZÉRO DÉPÔT. 0% INTÉRÊT AVANT 2008\*\*

MAINTENANT OUVERT AU 294, MONTÉE DES PIONNIERS À LACHENAIE

MONTRÉAL > 7566, rue Saint-Hubert (514) 271-1118 • 9570, boul. l'Acadie (514) 383-1141, face au Costco, marché Central  
 4646-A Avenue du Parc (514) 270-7811, voisin de Le Père du meuble SAINT-LEONARD > 9355, boul. Lacordaire (514) 326-7710,  
 voisin de Le Père du meuble • 6725, rue Jean-Talon Est (514) 259-2800 LASALLE > 7401, boul. Newman (514) 363-6789, Carrefour Super C  
 DOLLARD-DES-ORMEAUX > 3163, boul. des Sources (514) 421-5395 DRUMMONDVILLE > 565, boul. St-Joseph (819) 472-1950  
 LAVAL > 3475 boul. St-Martin Ouest (450) 682-6609, voisin de Le Père du meuble • 3607, autoroute 440 O. (450) 682-4090  
 STE-DOROTHÉE > 1092, de la Deserte O. Aut. 13, (450) 689-0844 LONGUEUIL > 3395, chemin de Chambly (450) 646-7512  
 BROUSSARD > 7535, boul. Taschereau (450) 443-2163 SAINT-JERÔME > 1147, boul. J.-Baptiste Nolland (450) 432-3008  
 MASCOUCHE > 285 Montée Masson (450) 474-5995 JOUETTE > 95, rue Baby (450) 759-5229  
 ST-HUBERT > 1563, boul. des Promenades, près des Promenades Saint-Bruno (450) 676-8861  
 ST-JEAN-SUR-RICHELIEU > Diocentre Bourveill, 100, rue Moreau (450) 349-0066  
 CENTRE DE LIQUIDATION SAINT-LEONARD > 5100, boul. des Grandes-Prairies (514) 322-8595  
 AUSSI À GRANBY, GATINEAU, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, QUÉBEC (2) et OTTAWA (2).

OUVERT 7 JOURS SUR 7. JUSQU'À 21H DU LUNDI AU VENDREDI • SAMEDI : 9H À 17H • DIMANCHE : 11H À 17H

\* Pigez un coupon de 30\$, 35\$, 40\$, 45\$, 100\$, 150\$, 200\$ ou 1000\$ à l'achat d'un appareil de 500\$ ou plus des marques Maytag, Jenn-Air, Amana (sauf la buanderie), Whirlpool, Frigidaire, Gallery, Pro Gallery, GE, GE Profile et LG.  
 \*\* Zéro dépôt, zéro intérêt avant 2008, si payé en totalité avant le 12 janvier 2008 sur tous les appareils de marques Frigidaire, Gallery, Pro Gallery, GE, GE Profile, Inglis, Whirlpool, KitchenAid, Maytag, Jenn-Air, Amana, LG, Bosch, Huesh, Miele, et en autant que chaque mensualité ait été payée à échéance, à défaut de quoi des frais d'intérêt seront exigibles. Les taxes de vente sont payables lors de l'achat. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 4 mois après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre promotion. Détails en magasin. Offres valables jusqu'au 21 mars 2005. Non valable au Centre de liquidation.

## APPEL D'OFFRES

**Numéro de dossier : SP-1264**

**Projet : Impression de la circulaire et magazine SAQ**

Des soumissions pour l'impression de la circulaire et du magazine SAQ sur des presses rotatives pour un période de un (1) an seront reçues au plus tard à 11 h 00 (heure locale), le 15 mars 2005 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

<b>Siège social</b>	905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9
<b>Centre de distribution de Montréal</b>	7500, rue Tellier Montréal (Québec) - H1N 3W5
<b>Centre de distribution de Québec</b>	2900, rue Einstein Sainte Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de cinquante dollars (50 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulé au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à 150 000.00 \$.

## MONDE

## Irak: l'état d'urgence prolongé d'un mois

Trois soldats américains et six policiers tués dans des attentats

AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD – Trois soldats américains et six policiers irakiens ont été tués dans des attentats en Irak, où l'état d'urgence a été prolongé d'un mois hier, alors que les négociations sur la formation de l'organe exécutif avancent lentement, les Kurdes exigeant des garanties.

Cinq policiers ont été tués et cinq autres personnes blessées dans un double attentat suicide commis contre un barrage à l'entrée du ministère de l'Intérieur à Bagdad. Une Jeep et un minibus ont explosé en arrivant au barrage, près d'un club d'officiers.

Deux soldats américains ont été tués par l'explosion d'une bombe alors qu'ils patrouillaient dans la capitale irakienne mercredi, et un autre, membre des Marines, a été tué au combat dans la province de Babylone, a annoncé l'armée amé-

ricaine hier. Au total, 1494 soldats américains sont morts en Irak depuis l'invasion des forces américaines et britanniques en mars 2003.

Un autre attentat suicide, perpétré à Baaqouba, à 60 kilomètres au nord de Bagdad, a tué un civil et en a blessé 18 autres, dont le chef des services de secours de la police, visé par le kamikaze. Dans le nord du pays, une explosion a tué deux personnes, dont un policier, près de Samarra, tandis que les corps de deux soldats ont été découverts dans la même région. À Kirkuk, l'un des gardes d'un chef de la police locale a été tué.

Le premier ministre sortant Iyad Allaoui a annoncé la prolongation d'un mois de l'état d'urgence dans le pays, à l'exception de la zone autonome kurde.

L'état d'urgence avait été décrété le 7 novembre 2004, à la veille de l'assaut contre la ville rebelle de Fallouja. Le premier ministre a depuis renouvelé cette mesure, qui

lui octroie de larges prérogatives (imposition du couvre-feu, lancement de mandats d'arrêt, dissolution d'associations, restrictions de déplacements, écoutes, gel d'avoirs, etc.). La dernière prolongation de 30 jours de l'état d'urgence avait été annoncée le 29 janvier, à la veille des élections générales.

## Journalistes en otage

Les médecins de l'hôpital Yarmouk de Bagdad, en grève pour protester contre des brutalités de soldats irakiens lors de l'admission mercredi des victimes d'un attentat suicide dans la capitale, assuraient hier uniquement le service des urgences.

Concernant les enlèvements de deux journalistes occidentales, le Parlement européen a demandé hier aux institutions et aux gouvernements européens de se mobiliser en faveur de la Française Florence Aubenas, de son guide Hussein Hanoun al-Saadi, et de l'Italienne

Giuliana Sgrena. De son côté, le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin a lancé un appel aux ravisseurs de Mme Aubenas pour qu'ils la libèrent rapidement et passent par les seuls canaux officiels français.

Le député français Didier Julia, appelé à la rescousse par Florence Aubenas dans un enregistrement vidéo et prié par le premier ministre français de coopérer, a exigé la levée du contrôle judiciaire sur deux de ses collaborateurs qu'il juge précieux pour la médiation. M. Julia, député de droite controversé, qui est à l'origine d'une tentative avortée de libération de deux autres journalistes français en septembre 2004, se targue d'avoir de nombreux contacts avec les ex-dirigeants irakiens et le pouvoir syrien.

## Tractations entre chiïtes et Kurdes

Quant aux négociations sur la formation du nouvel organe exécutif irakien, elles semblent en voie de pro-

gression. Les négociateurs des groupes chiïte et kurde dans la nouvelle assemblée devaient se retrouver hier soir pour des tractations approfondies.

Le candidat de la liste chiïte majoritaire (AUI) au poste de premier ministre, Ibrahim Jaafari, avait rencontré mercredi au Kurdistan les dirigeants de l'alliance kurde, arrivée en deuxième position des élections. L'entretien des négociateurs chiïtes et kurdes hier soir devait porter sur « les détails » d'un accord.

Les dirigeants kurdes ont conditionné toute alliance à une acceptation de leurs revendications sur la ville de Kirkuk, sur un système fédéral, sur le maintien des peshmergas (milices kurdes) et sur le partage des richesses.

Une majorité des deux tiers doit être réunie au Parlement pour que puissent être désignés le président et les deux vice-présidents, qui auront à choisir unanimement un premier ministre.

## LIBAN / SYRIE

## Kofi Annan pousse à la roue

AGENCE FRANCE-PRESSE

BEYROUTH – Pendant que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, exprimait hier l'espoir que la question de l'évacuation des troupes syriennes du Liban soit clarifiée d'ici au mois d'avril, les appels au retrait se sont fait pressants de plusieurs côtés à la fois.

M. Annan a indiqué qu'il allait envoyer son représentant spécial, Terje Roed-Larsen, dans la région « pour discuter de la question du retrait avec les deux gouvernements concernés » (Liban et Syrie). « Mon espoir est que je serai en mesure d'annoncer des progrès lorsque je soumettrai mon prochain rapport en avril », au Conseil de sécurité, a-t-il dit.

À Riyad, le prince héritier saoudien Abdullah ben Abdel Aziz a conseillé hier au président syrien Bachar Al-Assad, en visite en Arabie Saoudite, de retirer « rapidement » ses troupes du Liban et de fixer un calendrier pour un tel retrait.

Indice de la puissance de la pression internationale, la Russie, ancien allié stratégique de la Syrie, a affirmé que Damas devait retirer ses troupes « prudemment » du Liban. Le président américain George W. Bush a fermement exigé, mercredi, un tel retrait.

À la question de savoir si un retrait syrien trop rapide ne risquerait pas de créer un vide qui pourrait « déstabiliser le Liban et provoquer des tensions », Kofi Annan a répondu qu'à son avis, « c'est une chose dont tout le monde est conscient et il faudra gérer cela très soigneusement ».

Pour sa part, le cardinal Nasrallah Sfeir, le patriarche maronite libanais, a estimé que « les Syriens doivent se retirer, sinon totalement, c'est-à-dire au-delà des frontières libanaises, au moins vers la Bekaa, dans la partie est du Liban, à proximité de la frontière syrienne », a-t-il ajouté.

Quelque 70 personnalités de l'opposition ont posé, mercredi, comme préalable à toute participation, un engagement solennel pdu le président syrien Bachar Al-Assad à retirer ses troupes et services de renseignement du Liban.

Trois jours après la démission du premier ministre pro-syrien Omar Karamé, le président libanais pro-syrien Émile Lahoud, affaibli et isolé, n'avait pas encore hier annoncé la date des consultations qu'il doit engager pour lui désigner un successeur.

Le président syrien a déclaré, dans une interview au magazine *Time*, que l'armée syrienne retirerait ses troupes du Liban « dans les prochains mois ». Quelque 14 000 soldats syriens sont toujours déployés au Liban, contre 40 000 au plus fort de la présence militaire syrienne.

Hier, des soldats syriens, stationnés dans la plaine libanaise de la Bekaa, renforçaient les positions où ils devraient se redéployer en vertu de l'accord de Taëf, conclu en 1989 sur la fin de la guerre civile et qui régit la présence militaire syrienne au Liban.

Les soldats syriens ont été vus en train de creuser des tranchées, notamment à Deir Zannoun, une localité située à dix kilomètres de la frontière syrienne.



L'entrée du tribunal d'Angers est sous bonne garde durant le plus grand procès pour pédophilie et inceste jamais ouvert en France. Les débats se dérouleront dans une salle du palais de justice spécialement aménagée pour accueillir une soixantaine d'avocats, les journalistes, mais pas le public (il y a un huis clos partiel).

## Épouvantable affaire de pédophilie en plein « quart-monde »

Le procès d'Angers durera quatre mois avec 66 accusés, et 45 victimes âgées de 6 mois à 12 ans au moment des faits



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS – C'est le procès de la pédophilie dans le « quart-monde » qui vient de s'ouvrir à Angers, dans l'ouest de la France.

Le procès, qui durera quatre mois, est l'un des plus gros jamais organisés en France : 66 hommes et femmes dans le box des accusés, dont 39 poursuivis pour crimes et qui comparaissent détenus. Le motif : un inimaginable réseau « familial et para-familial » de pédophilie qui a sévi de janvier 1999 à février 2002 en banlieue défavorisée d'Angers. Les victimes sont 45 enfants, âgés de 6 mois à 12 ans au moment des faits. Des enfants dont abusait les parents, que l'on « prêtait » à des voisins et clients pour quelques billets de banque, des colis alimentaires ou des paquets de cigarettes.

Les débats, qui se dérouleront dans une salle du palais de justice spécialement aménagée pour accueillir une soixantaine d'avocats, les journalistes, mais pas le public (il y a un huis clos partiel), peuvent réserver des surpri-

ses. Sur 66 accusés, une vingtaine nient les faits, et il est tout à fait possible que des innocents aient été mis sur la liste par erreur. Il se peut également que de nouveaux éléments ou personnages fassent leur apparition au cours des audiences, car certains « clients » décrits au cours de l'enquête n'ont toujours pas été retrouvés. L'hypothèse de « commanditaires » plus fortunés continue de planer sur cette affaire.

Il s'agit de toute évidence d'une

sous tutelle juridique. Une partie des principaux accusés, à qui l'on reproche les faits les plus graves, ont eux-mêmes été victimes d'agressions sexuelles au cours de leur enfance.

## Une trentaine de familles

Au coeur de ce système, la famille V. (les noms ne sont pas publiés pour protéger les enfants). Le grand-père, Philippe, avait été condamné pour le viol de son fils Franck, alors âgé de 16 ans, et de ses filles, dont

reprochés. Le plus surprenant dans cette affaire, c'est que le trafic a touché plus d'une trentaine de familles, pour la plupart suivies par des organismes sociaux, sans que personne ne remarque rien.

Dans la famille V., au centre du réseau, rien d'anormal n'avait été noté : « Les V. étaient particulièrement coopératifs. Ils étaient aimables, pervers et manipulateurs », affirme une assistante sociale. C'est la plainte de deux adolescents contre un récidiviste sexuel sous contrôle judiciaire qui a fait démarrer l'enquête. Notons que Franck V., aujourd'hui âgé de 35 ans, était lui aussi en liberté conditionnelle après une affaire d'agression sexuelle.

L'ombre du procès d'Outreau plane sur celui d'Angers. Dans une affaire apparemment comparable, la justice avait maintenu en détention une vingtaine de « suspects » accusés à tort,

pour quatre accusés principaux qui avaient tout avoué. Le procès s'est terminé en juin dernier sur un fiasco judiciaire qui a fait scandale. Différences notables aujourd'hui : les deux tiers des accusés reconnaissent au moins une partie des faits, et le dossier de l'accusation ne repose pas uniquement sur la parole des enfants — dont certains avaient moins de 2 ans !

**Les accusés vivent dans la pauvreté. Une partie d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, n'ont pas réussi à passer le permis de conduire, et certains sont sous tutelle juridique. Ceux à qui l'on reproche les faits les plus graves ont eux-mêmes été victimes d'agressions sexuelles au cours de leur enfance.**

épouvantable affaire de pédophilie en plein « quart-monde ». À une ou deux exceptions près, les accusés vivent dans la pauvreté ; certains exercent de petits boulots plus ou moins régulièrement, mais une bonne moitié sont sans emploi, vivant du RMI (l'équivalent de l'aide sociale). Une partie d'entre eux ne savent ni lire ni écrire, n'ont pas réussi à passer le permis de conduire, et certains sont

Lydia. Sorti de prison en 1998, il a participé aux orgies organisées à partir de 1999 par Franck, et aux cours desquelles ses deux filles de 5 et 6 ans, son garçon de 1 an et le fils de Lydia, âgé de 2 ans, ont été violés. La femme de Franck, Patricia, tenait les comptes et participait aux agressions ; elle-même avait été violée à 6 ans par son père Jean-Claude, qui était également présent lors des faits

NUCLÉAIRE

# L'Iran et la Corée du Nord font à leur tête

AGENCE FRANCE-PRESSE

VIENNE — L'Iran a commencé à construire les fondations d'un réacteur à eau lourde qui lui permettra de produire du plutonium utilisable pour des armes atomiques, tandis que la Corée du Nord vient d'annoncer qu'elle ne s'estimait plus liée par un moratoire sur ses essais de missiles à longue portée.

Selon les informations de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) basées sur des photos satellites, les fondations sur le réacteur d'Arak, en Iran, ont commencé à être construites il y a déjà plusieurs mois.

La construction de ce réacteur de 40 mégawatts aurait commencé dès septembre, juste après que l'AIEA eut demandé à l'Iran de renoncer à construire ce réacteur.

L'Iran soutient que ce réacteur est destiné à produire des isotopes à usage médical. Mais l'AIEA souligne qu'il pourrait également produire 8 à 10 kg par an de plutonium de qualité militaire, de quoi fabriquer au moins une bombe nucléaire.

Le projet prévoyait que la construction serait achevée d'ici 2009.

Ce projet figure parmi les principaux points d'achoppement des négociations avec l'Occident, tout com-

me le refus de l'Iran d'accepter le retour des inspecteurs sur le site militaire très sensible de Parchine.

À Téhéran, le guide suprême iranien Ali Khamenei a accusé hier les États-Unis et l'Europe de chercher, à travers leurs pressions pour l'arrêt de l'enrichissement d'uranium, à empêcher l'Iran de progresser.

De son côté, la Corée du Nord a annoncé qu'elle ne s'estimait plus liée par un moratoire sur ses essais de missiles à longue portée. Le moratoire avait été annoncé en septembre 1999, à l'époque où existait un dialogue entre Pyongyang et Washington, mais ce dialogue a été « totalement »

suspendu quand George W. Bush a pris le pouvoir en 2001.

Les États-Unis ont aussitôt critiqué la décision prise par la Corée du Nord de mettre fin à son moratoire, en soulignant que cette mesure menaçait la stabilité régionale et allait renforcer l'isolement de Pyongyang.

Pyongyang s'est retiré du Traité de non-prolifération, juste après avoir expulsé les inspecteurs de l'AIEA en décembre 2002.

L'AIEA a appelé hier la Corée du Nord à revenir aux pourparlers à six pays (Corée du Nord et du Sud, États-Unis, Chine, Japon et Russie) sur son programme nucléaire et a

condamné la possession d'armes nucléaires, annoncée par ce pays. L'agence atomique juge cependant positif que Pyongyang proclame son « intention de résoudre la question par le dialogue et les négociations, et maintienne son but d'une péninsule coréenne dénucléarisée ».

Mais Pyongyang a justifié hier une nouvelle fois le développement de sa force de frappe nucléaire par la politique « hostile » des États-Unis.

L'AIEA appelle régulièrement les Nord-Coréens à démanteler leurs programmes nucléaires militaires et à accepter le retour des inspecteurs onusiens.

## LE TOUR DU GLOBE

INDONÉSIE

### Bachir condamné

Le chef religieux indonésien Abou Bakar Bachir a été condamné hier à deux ans et demi de prison ferme pour son rôle dans les attentats de Bali en 2002, mais les juges ont estimé qu'il n'a pas organisé l'attaque contre l'hôtel Marriott de Jakarta en 2003. Le chef islamiste a déjà passé 10 mois en détention préventive. Les États-Unis se sont dits « déçus » par la légèreté de la peine infligée. L'Australie, dont 88 ressortissants avaient été tués à Bali, a aussi fait part de sa déception. D'après AFP

BEN LADEN

### Une question de temps

Le président américain George W. Bush a affirmé hier que l'arrestation d'Oussama ben Laden, chef de l'organisation terroriste Al-Qaeda, n'est qu'une question de temps. « En ce qui me concerne et en ce qui concerne la CIA, ce n'est qu'une question de temps avant que nous arrêtons ces gens », a déclaré M. Bush lors d'une visite au siège de la CIA près de Washington. « Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous avons obtenu de grands succès, mais cela ne signifie pas que nous devons nous arrêter », a-t-il ajouté. Al-Qaeda a organisé les attentats qui ont fait près de 3000 morts aux États-Unis le 11 septembre 2001. D'après AFP

AFRIQUE

### Le sida pourrait tuer 80 millions de personnes

Plus de 80 millions d'Africains pourraient mourir du sida d'ici 2025, et quelque 90 millions, soit plus de 10% de la population du continent, pourraient être infectés, si rien n'est fait pour combattre la pandémie, selon un rapport publié hier par les Nations unies. Plus de 25 millions d'Africains sont déjà infectés par le virus HIV, et selon les estimations d'ONU-sida, quelque 200 milliards de dollars sont nécessaires pour sauver 16 millions de malades d'une mort certaine et éviter l'infection de quelque 43 millions de personnes. Dans son rapport *Le Sida en Afrique* réalisé par des centaines d'experts et de personnes atteintes du virus, l'agence onusienne examine les scénarios potentielles de la progression du sida sur le continent au cours des 20 prochaines années, en fonction de la contribution financière internationale pour combattre la maladie. Selon les chercheurs, même avec un financement massif et de meilleurs traitements, le nombre d'Africains qui vont mourir du sida va probablement atteindre les 67 millions. D'après AP

PAKISTAN

### Arrestation d'un militant relié à l'assassinat de Pearl

Un militant islamiste arrêté hier par la police pakistanaise a avoué aux enquêteurs avoir joué un rôle dans l'enlèvement et l'assassinat du journaliste américain Daniel Pearl en 2002, ainsi que dans la préparation d'un attentat suicide en décembre 2003 contre le président pakistanais Pervez Musharraf. Le détenu, Mohammad Sohail, a déjà été condamné à mort par contumace pour sa participation à un attentat suicide qui avait coûté la vie à 11 Français en mai 2002 à Karachi, dans le sud du Pakistan. Il est notamment soupçonné d'être l'homme qui a filmé l'assassinat du journaliste Daniel Pearl, décapité par ses ravisseurs après son enlèvement en janvier 2002. D'après AFP

RD CONGO

### L'ONU dément

La Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC) a démenti hier avoir tué des civils lors d'une vaste opération militaire menée mardi près de Bunia, en Ituri, au cours de laquelle elle affirme avoir tué une cinquantaine de miliciens. La MONUC a dit poursuivre ses missions de maintien de la paix en Ituri, comme ailleurs. Un porte-parole de la communauté lendue (majoritaire en Ituri) a reproché aux Casques bleus d'avoir tué des femmes et des enfants lors de l'opération contre des milices. Des témoins ont encore affirmé hier que 10 enfants ont été tués lors de l'opération de la MONUC. D'après AFP



encore plus

# balayage

EN COURS!

on parle de millions!

**40 % de rabais additionnel**

- tenués d'extérieur à prix de liquidation pour elle
- tenués mode et d'extérieur à prix de liquidation pour enfant
- chaussures à prix de liquidation pour tous

Sur nos derniers prix étiquetés.

**30 % de rabais additionnel**

- tenués mode et jean griffées à prix de liquidation pour elle et lui
- Vos marques préférées! Exceptions : L.N.C et Alfani.
- mode à prix de liquidation pour lui
- lingerie et tenues de nuit à prix de liquidation pour elle

Sur nos derniers prix étiquetés.

réglez avec votre carte de crédit Hbc durant les **3 premières heures** le samedi 5 mars et obtenez

## 15% de rabais additionnel\*

sur les prix de solde et de liquidation et 15 % de rabais\* sur les prix ordinaires



OFFRES DE SAMEDI!			OFFRES DE DIMANCHE			
<small>Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre.</small>			<small>Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre.</small>			
<p><b>55 %</b> de rabais bijoux Principles® en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct</p>	<p><b>50%</b> de rabais slips sous boîte pour elle WonderBra et Warner's</p>	<p><b>40 % de rabais</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>chaussures Clark's choisies pour lui</li> <li>chemises et pantalons de ville et tout-aller, cravates et ceintures Haggar pour lui</li> </ul>	<p><b>SAMEDI SEULEMENT 1259 à 2099</b> services de vaisselle de 16 et 20 pièces à prix de liquidation Avant 29,99 \$ à 49,99 \$.</p>	<p><b>75 % de rabais</b> services de vaisselle Moonlight Rose, Val D'Or, Lavender Rose et Montrose de Royal Albert, 20 pièces</p>	<p><b>50 % de rabais</b> chaussures de sport Centre Court de Brooks pour elle et lui Ord. 39,99 \$ Solde 19,99 \$.</p>	<p><b>25 % de rabais</b> choix de sacs à main griffés</p>

## 3 jours d'aubaines à ne pas manquer!

Du vendredi 4 au dimanche 6 mars

<p><b>40% de rabais</b> jeans Tommy Hilfiger Denim pour elle et lui</p>	<p><b>30% de rabais</b> hauts pour elle et lui Tommy Hilfiger Denim, Hollywood, Buffalo, Chaps Denim, Point Zero, Nautica Jeans, Global Mind, CK Jeans et Levi's</p>	<p>achetez-en un, le 2<sup>e</sup> est à <b>50% de rabais</b> collection No Panty Lines de Jockey Le 2<sup>e</sup> article doit être de valeur égale ou inférieure.</p>	<p><b>ESTÉE LAUDER</b></p> <p><b>Votre prime!</b> À l'achat de 29,50 \$ ou plus de produits Estée Lauder Tant qu'il y en aura. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 13 mars.</p>
---	--	---	--

<p><b>25 % à 40 % de rabais</b> choix de tenues griffées pour elle Tailles courantes, petites et grandes.</p>	<p><b>30 % de rabais</b> tenues choisies pour elle. Nygård Collection, Mantles<sup>®</sup> et mac &amp; jac Tailles courantes, petites et grandes. jusqu'à <b>40 % de rabais</b> soutiens-gorge et slips mode Warner's pour elle</p>	<p><b>30 % de rabais</b> collants fins, opaques et amincissants, chaussettes et pantouffles pour elle <b>Promo bagages 1<sup>re</sup> classe!</b> 50 % à 60 % de rabais bagages</p>	<p><b>50 % de rabais</b> bijoux Charter Collection® en or à 14 ct</p>	<p><b>Promo c'est dans le sac!</b> <b>30 % de rabais</b> choix de sacs à main pour elle</p>	<p><b>MAINTENANT 1499 à 4999</b> chaussures choisies pour elle et lui Avant 29,99 \$ à 119 \$.</p>
---	--	---	---	---	--

<p><b>25 % de rabais</b> montres choisies Timex, Bulova, Cardinal, Casio Levi's, Sierra, Perry Ellis, Seiko et autres Exceptions : Ironman et Expedition de Timex.</p>	<p><b>40 % de rabais</b> tee-shirts Nike pour lui</p>	<p><b>40 % de rabais</b> chemises de ville et cravates Arrow pour lui</p>	<p><b>25 % de rabais</b> sous-vêtements pour lui Joe Boxer, Prodigie et Harvey Woods</p>	<p><b>30 % de rabais</b> tenues d'extérieur à prix ordinaire pour enfant</p>	<p><b>50 % de rabais</b> serviettes Wamsutta Modèles en coton égyptien dans le lot. Exemple : serviette de bain. Ord. 20 \$. Solde 9,99 \$.</p>
--	---	---	--	--	---

<p><b>50 % de rabais</b> verres à pied et articles-cadeaux Longchamps</p>	<p>achetez-en un, le 2<sup>e</sup> est <b>GRATUIT</b> ens. de chopes blanches House&amp;Home Ord. 16,99 \$ à 19,99 \$ l'ens. Le 2<sup>e</sup> ensemble doit être de valeur égale ou inférieure.</p>	<p><b>MAINTENANT 6999 ch.</b> ens. housse de couette ou édredon Avant 99,86 \$ à 149,99 \$, grand ou très grand lit</p>	<p>jusqu'à <b>60 % de rabais</b> coussins et jetés Home Studio sans suite Modèles en micromolleton et à rayures satinées dans le lot.</p>	<p><b>Solde de télévisions à écran plat</b> Exemple. Télé JVC, 69 cm. N° AV27F475. Ord. 499,99 \$ Solde 419,99 \$.</p>	<p><b>50 % de rabais</b> duos-sommeil Sealy, Simmons et Stearns &amp; Foster</p>
---	---	---	---	--	--

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, Gluckstein Home, Mantles Home et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

\*Exceptions à l'offre de 10 % de rabais : produits cosmétiques et parfumés, montres Gucci, appareils électroniques, musique, films, jeux vidéo, logiciels, ordinateurs, gros électros, meubles, duos-sommeil, articles « Nouvellement réduit » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Reportage publicitaire

www.camps.qc.ca

# CAMPS

## DE VACANCES ET DE JOUR



Un cahier spécial à ne pas manquer samedi 5 mars dans

LA PRESSE

# FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Eric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

# Le club des privilégiés



kgagnon@lapresse.ca

KATIA GAGNON

« Les étudiants québécois sont les mieux traités au monde ». La phrase lapidaire du premier ministre, appelé à commenter la grève dans les cégeps et les universités, a enragé les étudiants. Pourtant, à quelques nuances près, Jean Charest est dans le vrai. Il n'en demeure pas moins que les étudiants ont raison de protester contre les modifications au régime de prêts et bourses.

Nous l'avons déjà dit, la décision gouvernementale de transformer 100 millions de bourses en prêts est une erreur. Ce changement, qui fera grimper le niveau d'endettement, touche les étudiants les plus démunis. C'est injuste. Il y a d'ailleurs fort à parier que, grève ou pas, le nouveau titulaire de l'Éducation — un habile politicien — va chercher à leur tendre le rameau d'olivier.

Ce mouvement de grève aura donné une visibilité importante à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante qui, contrairement à la pragmatique Fédération étudiante universitaire, prône la gratuité totale à l'université. Les

**À 1668 \$ par an, les étudiants québécois font effectivement partie d'un club de privilégiés.**

membres de l'ASSÉ ont d'ailleurs brandi, en réplique aux propos du premier ministre, un tableau qui montrait le Canada faisant piètre figure au plan mondial pour le niveau de ses droits de scolarité.

Mais ce tableau était trompeur. En réalité, à 1668 \$ par an, les étudiants québécois font effectivement partie d'un club de privilégiés. Ils paient à peu de choses près les mêmes droits de scolarité que ceux des très progressistes Pays-Bas. Mais il est vrai que dans une dizaine de pays européens on n'exige à peu près aucune contribution des étudiants. C'est de ce modèle que se réclame l'ASSÉ. Où mène-t-il ?

En France. Là-bas, on n'exige qu'un symbolique 124 \$ par année pour étudier à l'université. En théorie, l'accessibilité est donc tota-

le. En réalité, un réseau de « grandes écoles » élitistes s'est développé en parallèle et les plus nantis choisissent souvent d'aller étudier à l'étranger, vu la piètre performance des universités françaises. Il y a deux semaines, un coup de tonnerre a résonné dans le ciel français : seules quatre universités françaises se sont classées dans le palmarès des cent meilleures du monde. La première, Paris-VI, est 42<sup>e</sup>. Dur, dur pour l'amour-propre des cousins.

« La grande misère des universités françaises », titrait l'an dernier le journal *Le Monde*. On y décrivait des universités exsangues, forcées de réaliser des économies de bouts de chandelles. L'université de Brest maintient le chauffage à 17 degrés dans ses salles de cours. L'université d'Orsay rallonge les vacances scolaires d'une dizaine de jours. À l'université Paris-V, on entasse jusqu'à 1000 étudiants dans des amphithéâtres. Certains établissements ont dû condamner des locaux devenus insalubres.

En Finlande. Là-bas, les études universitaires sont totalement gratuites et les résultats, notamment en matière de recherche, sont impressionnants. La Finlande est le deuxième déposant de brevets de toute l'Europe, le sixième aux États-Unis. Ce petit pays de Scandinavie est l'un des plus productifs pour les publications scientifiques.

Cette excellence a cependant un prix. La petite Finlande consacre 1,7 % de son PIB au secteur des études post-secondaires. Si le Québec faisait de même, il lui faudrait augmenter le budget des cégeps et des universités de près de 25 %, soit de plus d'un milliard par année. C'est évidemment impensable.

Morale de ces histoires : pour avoir un secteur universitaire très dynamique, ou alors le gouvernement ouvre toute grande sa bourse, ou alors les étudiants paient des droits élevés, comme aux États-Unis. Les pays où on privilégie l'accessibilité sans financer adéquatement, comme la France ou l'Allemagne, finissent par voir dépérir leurs universités. Historiquement, le Québec a tenu à conserver des frais de scolarité peu élevés. C'est un choix de société parfaitement défendable. Mais même s'ils étaient indexés, ou augmentés raisonnablement, les droits de scolarité en vigueur ici seraient toujours, à l'échelle du monde, une véritable aubaine. En revanche, si les étudiants québécois s'accrochent à un gel des frais de scolarité, c'est vers le désastreux modèle français que nous nous dirigerons.

## LES DESSOUS DE LA SÉRIE "FÉLIX LECLERC"



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## Vos questions à...

# Pier-André Bouchard St-Amant, président de la FEUQ

Les étudiants du Québec protestent contre les compressions dans le programme de prêts et bourses, et plusieurs milliers d'entre eux sont en grève. Vous vous interrogez sur les demandes des étudiants ? Vous voulez commenter la stratégie des associations étudiantes ? Par l'entremise de *La Presse*, vous pouvez adresser vos questions et opinions au président de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Nous ferons parvenir vos courriels à Pier-André Bouchard St-Amant et publierons vos questions et ses réponses dans le courant de la semaine prochaine.

Notre adresse :  
 forum@lapresse.ca



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Le « vrai » scandale

Encore une fois, dans l'affaire des commandites, la femme se voit infériorisée. Alors que monsieur Jean Lafleur touchait 9,3 millions de dollars, son épouse ne récoltait qu'un maigre 1,19 million. Que dire aussi des enfants de ce généreux père, de sa fille qui n'a encaissé qu'un maigre 471 108 \$, alors que son frère s'engraissait de 1,1 million. Le vrai scandale, il est là : l'inégalité salariale entre hommes et femmes existe encore et ce, même dans les plus nobles sphères de la société. Dans sa générosité légendaire et ce, à nos frais, j'espère que le Parti libéral du Canada remettra aux dames Lafleur la part des commandites qui leur est due. Sinon : femmes... aux barricades !

Robert Giroux  
 Lachenaie

### Interrogatoires plus serrés

Ça serait peut-être utile pour faire parler ces salauds des commandites, que les gens de la commission Gomery utilisent des techniques d'interrogatoire serrées, comme celles utilisées pour les criminels. Je propose pour les témoins un interrogatoire serré de plusieurs heures d'affilée, avec privation de nourriture et dans des positions inconfortables, pour les contraindre à avouer leurs fraudes. Sinon, nous assistons présentement à de simples discussions courtoises et polies, sans faire de vagues et où l'on sent que les accusés ont presque le goût de rire du juge Gomery. Il serait peut-être temps que ce « talk-show burlesque » prenne une tournure plus

belliqueuse et que le juge Gomery nous montre vraiment qui est le patron dans tout ce cirque. Mais je sais que ce sera difficile, car la justice est du côté de ces publicitaires qui ont couché avec le gouvernement Chrétien.

Jean Robichaud  
 Trois-Rivières

### Bon pour les Français

Une série sur Félix Leclerc avec

### L'ADQ va en profiter

Tout a été dit sur Jean Charest et votre sondage d'hier indique une fois de plus que les chefs des deux grands partis politiques au Québec doivent laisser leur place. S'ils continuent à s'accrocher comme ils le font présentement, que ce soit par orgueil (Landry) ou par arrogance (Charest), les conséquences de leur entêtement ne feront que bénéficier à l'ADQ, un parti qui n'est pourtant pas préparé à prendre la relève. Surtout que l'ADQ ne représente pas les valeurs profondes du Québec, étant trop à droite.

Gilles Champagne

### C'est Jean Charest le problème

Avec 70 % des répondants insatisfaits de Jean Charest, le dernier sondage CROP-*La Presse* ne fait que confirmer que le problème est à la tête de notre gouvernement. M. Charest ne l'a vraiment pas auprès des

Daniel Lavoie ! Cela devrait être intéressant... Mais depuis deux jours, les journaux nous présentent l'oeuvre comme horrible, mal faite, etc. Aujourd'hui, la phrase-clé pour comprendre toutes ces critiques transparait dans la chronique de Louise Cousineau : « Les Français aiment ça. » J'ai peut-être trouvé le hic ! La série Félix Leclerc serait donc faite avec goût, raffinement... Sans gros mots. La poésie y coulerait à flots et le texte serait mélodique. Superbe pour les Français, incompréhensible pour



Jean Charest

Québécois ! Malheureusement pour M. Charest, le dernier remaniement ministériel n'a rien donné. Pire encore, l'affaire Yves Séguin, un des seuls ministres auxquels les Québécois étaient attachés, lui a causé un tort non négligeable. Soyons patients, il

nos Québécois qui ne savent plus maîtriser leur langue. Quel dommage !

Françoise Grothé

### Un Félix très crédible

Il serait regrettable que Daniel Lavoie renonce à son projet de lancer un disque avec les chansons de Félix. Pour moi, personne d'autre que Félix ne pouvait vraiment interpréter ses propres

reste deux ans avant les prochaines élections...

Frédéric Brossard-Lemerise  
 Sainte-Julie

### Peur du changement

Je veux réagir à votre sondage. À mon avis, quand il n'y a pas d'enjeu, les gens réagissent toujours de la même manière. Ils critiquent, se disent insatisfaits, ils voudraient du changement, et bla bla bla. Rendus à la veille de l'élection, quand ils ressentent une pression, une possibilité de changement qui pourrait modifier un peu leur petite vie, leur demander un peu d'effort, « brasser la soupe quoi », alors ils deviennent soudainement très conservateurs et peu ouverts au changement. Et cela, qu'ils soient pour le PQ, l'ADQ ou le PLQ. On choisit toujours en fonction de celui qui fera le moins de vagues possible et celui qui nous demandera le moins d'efforts et d'investissement personnel.

Luc Moreau

chansons, et ce jusqu'à ce que je voie et entende Daniel Lavoie en chanter quelques-unes dans cette fameuse émission de lundi soir dernier. Il est vrai que l'émission elle-même était très décevante, et que Daniel Lavoie était évidemment plus à l'aise dans sa peau de chanteur que d'acteur, mais peu importe ce qu'en diront les critiques, le pire qui puisse arriver, c'est qu'ils réussissent à décourager M. Lavoie de donner suite à son projet. Et si jamais on faisait un film sur Félix, je crois qu'il serait tout désigné pour faire revivre cette légende. Il n'a peut-être pas (encore) le talent de Roy Dupuis en tant que comédien, mais il fait un Félix selon moi très crédible et surtout, il chante, et très bien.

Pierre Calvé  
 Gatineau

### Notion relative

La perception du « danger » est une notion relative, donc très élastique, propice aux échanges parfois acerbes. Il faut se rappeler qu'une bouteille d'eau non scellée est jugée dangereuse à l'embarquement dans un avion au Canada ! Il est certain que la proximité d'une autoroute, d'une voie ferrée ou d'une usine apporte forcément une aggravation du potentiel de risque. Mais pour mettre ce point précis en perspective dans le projet du nouvel hôpital, j'aimerais ajouter ma dose toute personnelle de cynisme. Si on prend comme hypothèse de se protéger contre un incident comme Bhopal, à cause des distances, il faudrait bâtir l'hôpital en dehors de l'île !

Robert Vallée

### 3) La santé en France: la débâcle



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le déficit de l'assurance-maladie en France devrait atteindre 13,9 milliards d'euros en 2004, soit 22 milliards de dollars. Et si rien n'est fait, ce déficit, en augmentation exponentielle, passera à 29 milliards d'euros en 2010 et à 66 milliards en 2020.

Même si la France, par tradition et par culture, est peu sensible aux questions de déficit, cette crise financière de l'assurance-maladie a été assez grave pour que le gouvernement et son ministre de la Santé et de la Protection sociale, Philippe Douste-Blazy, amorcent une vaste réforme qui a pour but d'améliorer le fonctionnement du système, mais surtout de casser la progression du déficit. Les mesures, dont certaines sont déjà entrées en vigueur ce mois de janvier, visent à réduire le trou de cinq milliards d'euros cette année.

Ce qui se passe en France provoque un sentiment de déjà vu. Comme si la France se retrouvait là où nous étions en 1995, avec une crise financière qui ne peut plus être balayée en dessous du tapis et qui force l'État à commettre l'impensable, couper en santé. On a aussi l'impression que la France passe par les mêmes stades : après le déni, la pensée magique, l'espoir fugace qu'il est possible de résorber un déficit avec des mesures intelligentes et sans douleur. Est-ce que ce pari peut fonctionner ? On peut en douter.

Dans ses réformes, la France part de plus loin que le Canada et que beaucoup d'autres pays, parce que son système de santé n'a jamais vraiment été géré. En France, une grande partie des dépenses de santé se fait à travers des caisses indépendantes, un peu comme notre CSST, et sont donc hors du budget de l'État. Résultat, moins de mécanismes de contrôle, moins d'imputabilité.

La réforme cherche à mettre de l'ordre dans tout cela. D'abord, par une réduction du gaspillage et des dépenses inutiles. Dans le cadre des négociations, on demande aux médecins d'être plus stricts pour les congés de maladie et de réduire le coût des prescriptions, notamment par l'appel aux génériques et aux alternatives moins coûteuses.

Ensuite, réduire le shopping et les doublons en instaurant un « parcours de soins coordonnés » qui forcera les patients à faire affaire avec un médecin traitant. Les Français ont d'ici juin pour choisir leur médecin traitant, d'habitude un généraliste. C'est lui qu'ils devront consulter et c'est par lui qu'ils devront passer pour aller voir un spécialiste, sous peine de pénalité. Par exemple, une visite à un spécialiste, normalement 27 euros, remboursée à 70 %, pourra coûter 6 euros de plus, une pénalité de 10 \$ qui ne sera pas remboursable.

Troisième élément, un dossier médical informatisé, et un système informatique où les médecins devront consigner et codifier leurs actes. Un gros changement pour un réseau encore artisanal, mal accepté par les médecins, mais qui permettra entre autres de développer un système de comptabilité analytique et d'implanter des normes de pratique.

Quatrième élément, une ponction fiscale, pudiquement baptisée « participation forfaitaire », d'un euro par visite.

Ces mesures réussiront certainement à rationaliser le système. Mais pourront-elles résorber le déficit ? On peut en douter, et encore moins la première année, comme le gouvernement Raffarin le prévoit. D'abord parce que le gros des économies, à l'exception de la contribution d'un euro, repose sur des mesures incitatives et des changements de comportement, nécessairement aléatoires.

Aussi, parce que la réforme suscite des résistances. Chez les patients, qui paieront de leur poche, dont la liberté de choix est affectée et qui, souvent, ne comprennent rien à une réforme dont tous les éléments n'ont pas été clarifiés. Chez les spécialistes qui craignent une perte de clientèle au profit des généralistes. Et surtout chez les généralistes qui, contrairement aux spécialistes, n'ont pas droit à une augmentation de leurs honoraires et qui acceptent mal d'être traités comme des médecins de niveau inférieur.

La France, jusqu'ici, avait réussi à échapper aux réformes que tous les pays industrialisés ont dû faire. Et maintenant, rattrapée par la réalité, elle espère pouvoir s'en tirer par des réformes intelligentes mais « soft ». Je ne suis bien sûr pas un spécialiste de la santé en France. Mais je connais assez notre système, je sais ce qui s'est fait dans d'autres pays, et je suis assez à l'aise avec les finances publiques pour savoir que la pensée magique ne fonctionne pas plus en France qu'ici.

Assez pour prévoir que les économies escomptées ne seront pas au rendez-vous et que d'autres pressions s'exerceront sur le système, tant et si bien qu'il faut voir cette réforme comme la première phase, timide, d'un processus qui sera plus douloureux et qui forcera éventuellement la France à faire des choix et des sacrifices. Et donc que le système de santé français tel que nous le connaissons, avec son abondance et sa convivialité, n'en a probablement pas pour longtemps.

Demain : Le modèle français

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

## Vers un nouvel équilibre

### Dans ses relations avec le Canada, le Québec doit retrouver la voie du respect mutuel

MARIO DUMONT

*Nous publions ici un extrait du discours qu'a prononcé le chef de l'Action démocratique du Québec, hier, devant les membres de l'Institut Fraser, à Vancouver.*

Tous les chefs de gouvernement québécois qui se sont succédés depuis la signature du pacte constitutionnel de 1867 n'ont cessé de revendiquer leur droit à la différence, à une autonomie pleine et entière.

Si cette quête d'autonomie a souvent été perçue comme une menace par le gouvernement fédéral, il n'en demeure pas moins que cette recherche d'un statut particulier et respectueux de la personnalité québécoise était à ce moment-là et est de nos jours toujours légitime.

La formation politique que je représente au Québec, l'Action démocratique du Québec estime que la voix des Québécois doit continuer de se faire entendre partout au Canada. Autant, en somme, que les voix des citoyens des autres provinces canadiennes qui manifestent de plus en plus et avec vigueur leur mécontentement ou leur ras-le-bol devant les intrusions du gouvernement fédéral dans des domaines de compétence des provinces, violant ainsi les termes clairement déterminés de la Constitution qui les gouverne.

En fait, l'Action démocratique du Québec est née de cette volonté de faire respecter les termes de la Confédération en délimitant de façon claire et nette les pouvoirs qui reviennent de droit aux provinces. Nous avons parfois l'impression qu'avec l'attitude centralisatrice d'Ottawa, tout ce qui reste de l'esprit de la Confédération, c'est la petite flamme qui brûle devant le parlement canadien.

À la suite de deux référendum, les adhérents croient qu'il faut respecter le désir des Québécois d'éviter une rupture brutale avec nos partenaires canadiens, tout en rétablissant le lien de confiance entre l'ensemble des Canadiens et les Québécois par la poursuite de démarches en faveur d'un rétablissement sérieux de rapports plus conformes à l'esprit de la Confédération.

L'Action démocratique du Québec a fait le

**Le référendum de 1995 a exprimé pour une deuxième fois le désir des Québécois de ne pas couper les liens qui nous unissent à nos voisins du Canada.**

pari que le Canada est maintenant en mesure de comprendre et de reconnaître que les Québécois ont toutes les raisons de poursuivre leurs démarches vers une plus grande autonomie en laissant de côté ce qu'elle appelle l'obsession constitutionnelle et les référendums répétitifs qui laisse planer une menace perpétuelle. C'est ainsi qu'à l'élection de 2003, elle a courageusement offert aux Québécois un répit en s'attardant aux questions économiques comme la nécessité de s'en prendre à la dette, en proposant une réforme de la fiscalité, à offrant des solutions dans les domaines de l'Éducation, de la santé, de la réforme démocratique, en commentant les



Mario Dumont

conséquences du choc démographique sur les programmes sociaux comme la santé.

Depuis le verdict électoral de 2003, l'Action démocratique n'a pas changé de cap et cette décision de tenir à ses principes semble gagner de plus en plus d'adeptes et de défenseurs dans l'ensemble de la société québécoise.

Le Québec de demain, celui que propose l'Action démocratique n'a rien de très mystérieux. Il s'appuie sur des principes et des constats historiques. Il fait appel à tous ceux qui souhaitent que le Canada et ses alliés dans la Confédération respectent et s'entendent pour récupérer les leviers politique, économique, culturel et social, dont ils ont besoin pour assurer leur développement et qui leur sont dus.

Le Québec de l'Action démocratique du Québec se tiendra debout, ira de l'avant dans tous les secteurs qu'il juge nécessaire et indispensable à son développement. Un gouvernement de l'ADQ annonce aussi qu'il se rangera aux côtés de tous les Canadiens qui s'uniront pour réclamer du gouvernement centralisateur d'Ottawa les instruments utiles à leur développement.

Une lecture des grands titres politiques récents dans l'ensemble des journaux canadiens et particulièrement ceux de Calgary démontre sans l'ombre d'un doute que le Québec n'est définitivement plus isolé dans cette recherche d'autonomie et de liberté d'action dans tous les domaines d'activités qui lui sont réservés.

Le nombre des intervenants canadiens en faveur du respect de l'esprit du Pacte fédératif de 1867 qui détermine les pouvoirs

qui sont réservés aux provinces est de plus en plus grand. Qu'il suffise d'aborder les questions touchant la Santé, l'environnement, le développement des richesses naturelles et des régions, le commerce international, la recherche, l'éducation et les programmes sociaux pour comprendre que, de plus en plus, les États provinciaux ont assez de l'attitude centralisatrice fédérale et par-dessus tout que le Québec veut faire partie de tous les forums nationaux où on cherche à redonner l'initiative aux provinces. (...)

Ce dont le Québec et le Canada ont besoin c'est d'un nouvel équilibre qui respectera en tous points les niveaux d'autonomie et les pouvoirs décrits dans la Constitution. Il nous faut un système sain reconnaissant les nouvelles réalités du Canada où les Québécois autant que leurs alliés canadiens se sentiront confortables et en sécurité. L'Action démocratique que j'ai le grand privilège de diriger et de représenter ici devant vous souhaite s'inscrire dans un courant d'ensemble acceptable pour tous les Canadiens. L'Action démocratique du Québec souhaite, dans la poursuite de tous les objectifs que je viens de décrire, s'associer au courant canadien.

Dans ses relations avec le Canada, le Québec doit retrouver la voie du respect mutuel. L'histoire des Québécois, c'est aussi celle de nos relations avec les Canadiens. Le référendum de 1995 a exprimé pour une deuxième fois le désir des Québécois de ne pas couper les liens qui nous unissent à nos voisins du Canada. Cette volonté de la majorité nous appelle à une véritable coopération avec les autres provinces afin d'améliorer notre système politique et de faire respecter nos revendications toutes aussi légitimes les unes que les autres.

## « Crasse » de monde

### Au Québec, la liberté d'expression est devenue un permis de stupidité

PATRICE SERVANT



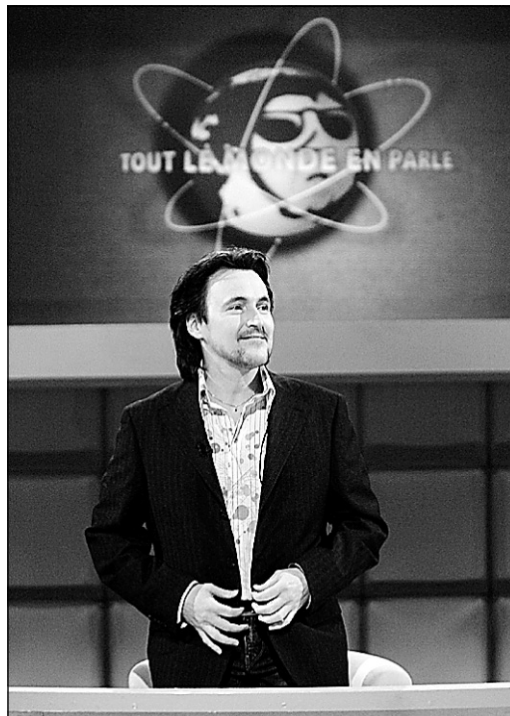
*Ancien rédacteur de discours de Jean Charrest, l'auteur est aujourd'hui pigiste et travaille à l'occasion pour le gouvernement.*

Guy A. Lepage qui dit en parlant de Denise Bombardier : « Qu'a mangé d'la marde ». Patrick Huard qui dit du premier ministre du Québec qu'il pourrait incarner Ti-Coune dans une adaptation cinématographique du *Temps d'une paix*. Jeff Fillion et son acolyte qui disent d'une présentatrice météo que la grosseur de ses seins est inversement proportionnelle à la grosseur de son cerveau.

Ce n'est pas de l'humour. Ce n'est pas du divertissement. C'est de la bêtise et de la méchanceté au niveau le plus primaire. Au Québec, la liberté d'expression est devenue un permis de stupidité. La notion de respect des personnes et des institutions a été évacuée du domaine public.

Il y a quelque chose de pourri au Royaume du Québec.

Dans une société où il est devenu banal de dire que les gens qui nous gouvernent sont cons, quelle est donc la qualité que devraient s'attribuer les citoyens qui les ont élus ? On ne peut pas mépriser nos élus et nos institutions sans nous mépriser nous-



Guy A. Lepage

mêmes. Dans un Québec où il est devenu normal d'envoyer chier ceux qui parlent bien, quel est l'avenir de notre langue ? Quel est l'avenir d'une société qui condamne les intellectuels et méprise la réussite ? Quel est l'avenir d'une société où une ac-

tion citoyenne responsable consiste à faire obstruction au développement ? Quel est l'avenir d'une société dont les étudiants sont prêts à refuser d'apprendre pour éviter un endettement qui vaut moins qu'un char ?

Il y a quelque chose de pourri au royaume du Québec et c'est ce discours anthropophage qui consiste à manger du prochain, à se détourner de ses obligations les plus élémentaires et à revendiquer le droit à la paresse et le droit de se soustraire à l'effort.

Le plus dérangeant dans cette dérive, c'est que tout un chacun qui revendique ou qui insulte n'hésite pas à se réclamer de l'identité québécoise, comme si notre identité pouvait être un refuge de facilité, comme si l'idée d'être un peuple pouvait nous autoriser à penser en losers.

Je ne connais pas d'identité qui soit plus lourde à porter que l'identité québécoise. Je ne connais pas d'identité qui rime autant avec responsabilité que la nôtre. Notre fragilité numérique et notre statut de minorité linguistique devraient être des appels permanents à l'excellence et au dépassement. Ce ne devrait jamais être un prétexte au repli sur soi et à la satisfaction.

Il y a un mal qui ronge le Québec et l'adulation des humoristes en est davantage un symptôme qu'une cause. Quand on porte des imbéciles au triomphe, il y a un problème. Et le problème n'est pas dans l'offre. Il est dans la demande.

Ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle.

# Les incontournables rendez-vous du magasinage



3297912A

**Les Antiquités Coach House**  
Antiquités et Bijoux de distinction

**Nous achetons or et bijoux.**  
Nous offrons des bijoux de qualité.

Création personnalisée  
Réparation et remodelage  
par des experts  
Spécialité : bijoux d'époque

**Les Antiquités Coach House**  
1331, av. Greene, bureau 200  
Westmount QC  
(514) 937-6191

**Clinique de la Casserole inc.**  
7577, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec)  
H2R 2N7  
Tél. : (514) 270-8544

- ✓ Vente
- ✓ Émaillage
- ✓ Polissage
- ✓ Réparation
- ✓ Pose de Teflon

## Ô Miroir

**Un magasin qui vend seulement des miroirs**

Importation de partout à travers le monde

Plus de 300 miroirs  
(514) 282-0900

**4556 B, boul. Saint-Laurent**  
(entre Mont-Royal et Villeneuve)



3294654

# DÉBUTEZ L'ANNÉE EN FORME

**Spinning bike SPK8**  
Vélo spinning avec amortisseur

**Spécial 577<sup>99</sup>\$**

**MEILLEURE GARANTIE SUR LE MARCHÉ**

**Venez voir nos nouvelles multi stations Keys et comparez avec la concurrence.**

**fitness nutrition**  
CARDIO

375, boul. St-Martin Ouest, Laval  
www.fitnessnutrition.com  
(450) 975-8786



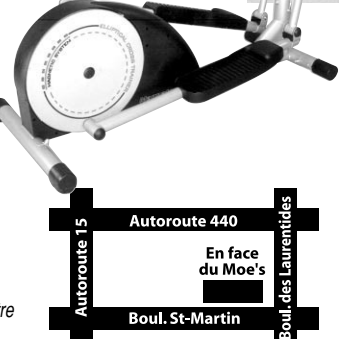
**De 15% à 50% de rabais**  
jusqu'à épuisement des stocks ou 24 versements égaux sans intérêt

**Elleptique 600 Diamondback**

Régulier 1 999,99\$  
**50% de rabais**

**Elleptique Infinity 950**  
Régulier 799,99\$  
**25% de rabais**

Le vrai elleptique **CLASSÉ #1** dans la revue **PROTÉGEZ-VOUS**



Autoroute 440  
En face du Moe's  
Boul. St-Martin  
Boul. des Laurentides

**VASTE SÉLECTION** de modèles de triporteurs, quadriporteurs, fauteuil auto-souveleurs et plus en stock. Vente, location et service de réparation.

**Disponible maintenant! L'oreiller tant recherché!**

- Ortho-Cerv est l'oreiller cervical par excellence
- 3 positions de sommeil
- Hypoallergène
- Lavable
- Confortable
- Hypobactériogène
- Fait à la main



**Équipements Adaptés M.C.L.**  
985, boul. Curé-Poirier O. (coin Duvernay) Longueuil  
(450) 442-4111 • 1 877 442-4111

**Coco La Bine inc.**  
Vêtements nouveau-nés à 14 ans  
Directement du manufacturier  
**GRANDE VENTE**  
**Surplus d'inventaire**

Dû à la fermeture de la boutique de Québec

**Les 4-5-6-7 mars seulement**  
Ou jusqu'à l'épuisement de la marchandise.

**Faites vite Premier rendu Premier servi!**

**1\$-2\$-5\$-10\$-15\$...**

Du jamais vu des prix incroyables  
\* tout doit être vendu!!!!

**Chaussures Robeez 21\$ !!!**

**Peluches RUSS 50% et plus!!!**

**À deux minutes du Carrefour Laval**

Laval 2510 boul le Corbusier 450-681-0109

## Voici nos 5 gagnants : tirage du 2 mars

Mme Marie Cormier d'Outremont

Mme Jeannine Bélanger de Beaconsfield

Mme Louise Daoust de Dollard-des-Ormeaux

Mme Monique Marion de Laval

Mme Fleurette Gilbert de Montréal



## Les incontournables rendez-vous du magasinage

**1 000 \$ à gagner**

**La Presse et ses annonceurs : des incontournables pour réussir votre magasinage.**

Remplissez ce coupon en indiquant le nom d'un des annonceurs sous la rubrique *Les incontournables rendez-vous du magasinage* chez qui vous aimeriez magasiner, puis retournez-le à l'adresse indiquée. Vous pourriez gagner 100 \$ à dépenser chez le marchand choisi. Cinq prix de 100 \$ seront remis chaque semaine pendant deux semaines. Chaque semaine, nous dévoilerons le nom des cinq gagnants.

Les règlements sont disponibles à *La Presse*. Valeur totale des prix offerts : 1 000 \$, les fac-similés ne sont pas acceptés.

### LES INCONTOURNABLES RENDEZ-VOUS DU MAGASINAGE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. (rés.) : ( ) Tél. (trav.) : ( )

Marchand choisi : \_\_\_\_\_

Poster à :  
LES INCONTOURNABLES RENDEZ-VOUS DU MAGASINAGE  
*La Presse*  
C.P. 11052, succursale centre-ville  
Montréal QC H3C 4Y8

**LA PRESSE**

329726A

329726A

329726